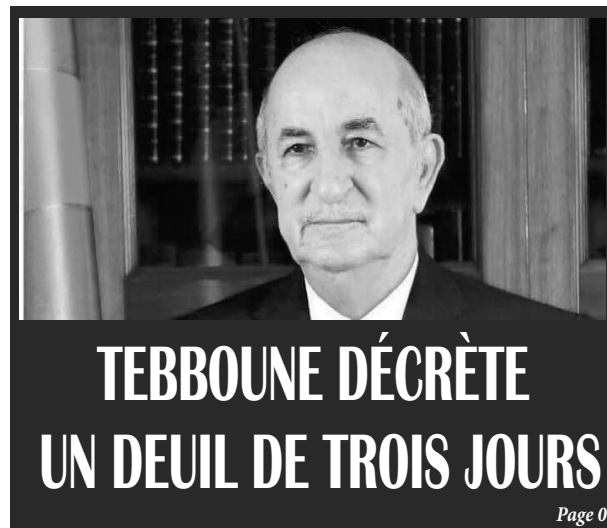




**TEBBOUNE DÉCRÈTE
UN DEUIL DE TROIS JOURS**

Page 09

TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DES VICTIMES



27 MORTS ET 42 BLESSÉS DANS LE CRASH D'UN BUS À BOUMERDES

Page 09

LE PREMIER MINISTRE RÉUNIT LES WALIS MOBILISATION POUR RÉUSSIR LA CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE

Page 11

60 000 MIGRANTS MAROCAINS
ENTRENT ILLÉGALEMENT
EN ESPAGNE EN 24 H

Le dangereux jeu du Makhzen fait 34 morts

Page 12



USTO-MB - STELLANTIS
LANCEMENT D'UNE TROISIÈME PROMOTION
DU MASTER EN ALTERNANCE

Page 02

COMMUNE D'ORAN
52 MILLIARDS DE CENTIMES POUR
RENOUVELER LE PARC MATÉRIEL

Page 02

BIR EL-DJIR
TAHARI HOUARI PREND LES RÊNES
DE L'APC PAR INTÉRIM

Page 03

USTO-MB – STELLANTIS

Lancement d'une troisième promotion du Master en alternance



Meriem B

Forte des résultats enregistrés par les deux premières promotions, l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) et le Groupe Stellantis ont décidé de lancer une

troisième promotion du Master en alternance, consolidant ainsi un partenariat stratégique destiné à rapprocher davantage la formation universitaire des besoins de l'industrie. Cette décision a été entérinée à l'occasion d'une visite de travail effectuée par une délégation de l'université au sein de Stellantis

Production El Djazaïr.

Conduite par le recteur de l'USTO-MB, le Pr émérite Ahmed Hamou, accompagné des vice-recteurs, du directeur de l'Institut des sciences et techniques appliquées (ISTA) et du directeur adjoint de l'Institut, la délégation a été accueillie par Ryad Mediène, directeur des ressources humaines, et Siham Belal, responsable de la formation et du développement des ressources humaines. Les échanges ont permis aux deux partenaires de réaffirmer leur volonté de renforcer leur coopération dans les domaines de la formation, de l'innovation et de l'insertion professionnelle, conformément aux orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en faveur d'un rapprochement accru entre l'université et le secteur socio-économique.

La visite a également donné lieu à une immersion au cœur des installations industrielles du constructeur automobile, sous la conduite de Bruno Habrant, chef de projet Ferrage et Peinture, en présence d'anciens étudiants ayant suivi le cursus en alternance et aujourd'hui intégrés aux équipes de Stellantis Production El Djazaïr. Un parcours qui illustre les retombées concrètes de cette coopération sur l'employabilité des diplômés.

La nouvelle promotion sera constituée à l'issue d'un processus de sélection rigoureux. Vingt majors de promotion issus des spécialités MUP et MITA seront convoqués à des entretiens devant un jury mixte composé de deux experts de Stellantis et de deux enseignants de l'USTO-MB. Les dix candidats les mieux classés intégreront ce cursus d'excellence.

Le programme reposera sur un

rythme alterné d'un mois de formation au sein de Stellantis et d'un mois d'enseignement à l'USTO-MB, permettant aux étudiants de conjuguer apprentissages académiques et immersion professionnelle dans un environnement industriel de pointe.

À travers cette nouvelle promotion, l'USTO-MB et Stellantis confirment leur ambition de faire de l'alternance un levier de développement des compétences, en formant une nouvelle génération d'ingénieurs et de cadres directement opérationnels, capables de répondre aux exigences d'un secteur industriel en pleine mutation.

Cette approche met immédiatement en avant la véritable information, tandis que la visite est reléguée au rang d'élément explicatif, ce qui correspond davantage aux standards rédactionnels des grands quotidiens francophones.

CANICULE À ORAN

La polyclinique El Yasmine intensifie ses actions de prévention

Djamila M

La polyclinique multiservices du quartier El Yasmine, à Oran, intensifie ses actions de prévention pour limiter les conséquences sanitaires de la vague de chaleur qui frappe la région. Sous la supervision de la médecin coordinatrice, la Dre Nadia Hadri, l'établissement a organisé, jeudi, une vaste campagne de sensibilisation destinée à informer les citoyens sur les risques liés aux températures extrêmes, avec un accent particulier sur la protection des personnes âgées, des malades chroniques et des enfants. L'initiative a également porté sur la prévention de la déshydratation et des diarrhées infantiles, deux affections dont la fréquence augmente durant la période estivale.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme préventif mené par la polyclinique afin de promouvoir les bonnes pratiques sanitaires et de diffuser les recommandations essentielles pour prévenir les complications liées aux épisodes de canicule. Les responsables de la structure rappellent que les personnes souffrant de maladies chroniques demeurent les plus exposées aux effets des fortes chaleurs, d'où l'importance d'une vigilance permanente.

Une vigilance renforcée pour les malades chroniques

Dans une déclaration accordée à Cap DZ, la Dre Nadia Hadri a indiqué que la polyclinique a assuré, au cours du seul mois écoulé, la prise en charge de 65 patients atteints de diabète et d'hypertension artérielle. Ces pathologies nécessitent un suivi médical régulier, particulièrement en période de fortes chaleurs, où le risque de déshydratation et de



décompensation est plus élevé.

La praticienne explique que les températures élevées sollicitent davantage l'organisme et peuvent favoriser les troubles circulatoires ainsi que l'aggravation de certaines maladies chroniques. Elle insiste, à ce titre, sur le strict respect des traitements prescrits, la surveillance régulière de la tension artérielle et de la glycémie, ainsi que sur la nécessité de consulter un médecin dès l'apparition de symptômes inhabituels.

Au cours de cette campagne, les équipes médicales ont rappelé les principaux gestes de prévention. Elles recommandent de boire régulièrement entre 1,5 et 2 litres d'eau par jour, même en l'absence de sensation de soif, d'éviter toute exposition au soleil entre 11 heures et 16 heures et de privilégier les lieux frais, ombragés et correctement ventilés. Elles conseillent également de porter des vêtements légers, amples et de couleur claire, de

maintenir les habitations à l'abri de la chaleur en fermant fenêtres et volets durant la journée et de privilégier une alimentation légère, riche en fruits et légumes, tout en limitant les aliments gras et salés.

Prévenir la déshydratation chez les enfants

La campagne a également consacré un important volet à la prévention de la déshydratation et des diarrhées chez les enfants, des affections particulièrement fréquentes durant l'été. Les professionnels de santé ont rappelé que la diarrhée ne doit jamais être banalisée, en raison du risque élevé de déshydratation qu'elle représente, notamment chez les nourrissons et les jeunes enfants.

Les parents ont été sensibilisés aux situations nécessitant une consultation médicale urgente, notamment lorsque l'enfant est âgé de moins de six mois, lorsque la diarrhée persiste plus de deux jours, en présence de sang

dans les selles, de vomissements répétés empêchant l'hydratation ou encore de signes évocateurs d'une déshydratation sévère, tels qu'une somnolence inhabituelle, une diminution importante des urines, des yeux creux ou une altération de l'état de conscience.

Les médecins recommandent d'administrer rapidement une solution de réhydratation orale par petites quantités répétées afin de compenser les pertes en eau et en sels minéraux. Ils préconisent également de poursuivre l'allaitement maternel ou l'alimentation habituelle adaptée à l'âge de l'enfant et déconseillent les boissons gazeuses ainsi que les jus sucrés, qui ne permettent pas de corriger efficacement la déshydratation.

La prévention, premier rempart contre les complications

À travers cette campagne, les responsables de la polyclinique rappellent que la prévention demeure la meilleure protection contre les effets de la canicule. Ils appellent les citoyens à appliquer rigoureusement les recommandations médicales, en particulier les personnes âgées, les malades chroniques, les insuffisants rénaux, les patients souffrant de maladies cardiovasculaires ou respiratoires ainsi que les jeunes enfants.

La Dre Nadia Hadri a enfin assuré que la polyclinique multiservices du quartier Yasmine poursuivra l'organisation régulière de campagnes de sensibilisation dans le cadre de son programme de prévention. L'objectif, souligne-t-elle, est de renforcer la culture de la prévention, de promouvoir les comportements favorables à la santé et de contribuer à réduire les risques sanitaires liés aux épisodes de fortes chaleurs.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BIR EL-DJIR

Tahari Houari prend les rênes de l'APC par intérim

Habib Benaouda

La commune de Bir El-Djir, l'une des plus importantes collectivités locales de la wilaya d'Oran, est désormais dirigée par un président par intérim. Tahari Houari a été chargé d'assurer la présidence de l'Assemblée populaire communale (APC), en application de l'article 72 de la loi n°11-10 du 22 juin 2011 portant Code communal, à la suite de la vacance du poste qu'occupait Chahreddine Rezki.

Cette désignation s'inscrit dans le dispositif prévu par la législation afin de garantir la continuité des institutions communales et d'éviter toute rupture dans la gestion des affaires locales.

Le Code communal prévoit en effet qu'en cas de vacance de la présidence de l'APC, un président par intérim est désigné jusqu'à l'aboutissement de la procédure légale conduisant à l'élection d'un nouveau président.

Dans une commune de l'envergure de Bir El-Djir, qui concentre une forte popula-



tion et d'importants projets d'aménagement et d'équipement, la continuité de l'action administrative constitue un enjeu majeur. L'intérim doit ainsi permettre d'assurer le fonctionnement régulier de la collectivité, notamment à travers la signature des actes administratifs, le suivi des dossiers en cours, l'exécution des décisions de l'assemblée et la poursuite des projets de développement, sans interruption du service public.

Cette mesure demeure tou-

tefois strictement transitoire et n'affecte ni la composition ni la légitimité de l'Assemblée populaire communale élue. Elle répond exclusivement à une exigence de continuité institutionnelle, dans l'attente de l'achèvement des procédures prévues par le Code communal pour la désignation d'un nouveau président.

Les prochaines semaines devraient ainsi être consacrées à la mise en œuvre des dispositions légales encadrant l'élection du futur président de

l'APC, afin de permettre à l'institution communale de retrouver son fonctionnement normal.

Pour de nombreux observateurs de la vie locale, cette séquence institutionnelle appelle avant tout à préserver la stabilité de la commune et à maintenir la dynamique des programmes de développement, alors que les habitants attendent la poursuite des projets en cours et une amélioration continue des services publics.

COMMUNE D'ORAN

52 milliards de centimes pour renouveler le parc matériel

Habib Benaouda

La commune d'Oran franchit une étape décisive dans la modernisation de ses services de proximité en lançant un ambitieux programme de renouvellement de son parc matériel. Dotée d'une enveloppe de près de 52 milliards de centimes, cette opération, parmi les plus importantes engagées ces dernières années, vise à renforcer les capacités des services de la propreté et de l'assainissement et à mettre définitivement fin aux contraintes provoquées par un matériel devenu obsolète. Le projet intervient après l'achèvement de l'opération de réforme et de cession des véhicules et engins hors d'usage qui encombraient le parc communal. Cette démarche a permis de tourner la page d'équipements vieillissants dont les pannes répétitives et les coûts de maintenance pesaient lourdement sur le fonctionnement des services municipaux, tout en affectant le rythme des opérations de collecte des déchets et des interventions de terrain. Selon les données disponibles, le futur marché prévoit l'acquisition de 35 véhicules utilitaires et de tourisme, de dix camions-bennes à ordures ménagères équipés de systèmes de compactage ainsi que de deux mini-porteurs de conteneurs destinés aux zones difficiles d'accès. Ces nouveaux moyens permettront de doter les équipes d'intervention d'équipements plus performants, mieux adaptés aux exigences d'une ville en constante expansion, notamment dans les quartiers densément peuplés et les rues étroites.

Le dossier se trouve actuellement au stade de l'élaboration du cahier des charges, prélude au lancement de la procédure de passation du marché conformément à la réglementation en vigueur. Une fois cette étape achevée, la commune pourra engager l'acquisition des nouveaux équipements avant leur mise en exploitation.

Au-delà du simple renouvellement d'un parc automobile, cet investissement traduit la volonté des responsables locaux de repenser l'organisation des services de la propreté. Durant de longues années, la vétusté des équipements a entraîné une multiplication des pannes, une hausse des dépenses de réparation et une baisse des performances opérationnelles, alors que les besoins d'une métropole comme Oran n'ont cessé de croître sous l'effet de l'urbanisation et de l'augmentation de la population. Les mêmes sources soulignent que cette avancée est l'aboutissement d'un travail engagé depuis plusieurs mois pour assainir le parc communal et préparer son renouvellement. Cette opération a été suivie de près par le délégué communal chargé de la Direction de la propreté et de l'assainissement, l'adjoint au maire Hichem Ayad, qui a accompagné les différentes phases du dossier, depuis le retrait des matériels irréformables jusqu'au lancement du processus d'acquisition des nouveaux équipements.

Les autorités communales misent désormais sur cette modernisation pour améliorer sensiblement la qualité des prestations assurées aux citoyens. La réduction des délais d'intervention, l'augmentation de la fréquence de collecte des déchets ménagers et le renforcement des capacités des équipes de terrain devraient contribuer à relever durablement le niveau de propreté de la ville et à accompagner le statut d'Oran en tant que deuxième grande métropole du pays et principal pôle urbain de l'Ouest algérien.

DOSSIER AGRICOLE À BIR EL-DJIR

Deux ans d'attente et toujours pas d'autorisation de clôture

H. Nassira

Près de deux ans après avoir déposé une demande d'autorisation pour clôturer son exploitation agricole, un agriculteur bénéficiaire d'un contrat de concession de l'État attend toujours une réponse officielle. Soutenue par la Fédération de la société civile de Bir El-Djir, l'affaire est désormais portée devant le wali d'Oran, appelé à intervenir pour mettre fin à un blocage administratif que l'organisation juge incompréhensible.

L'exploitant, identifié par les initiales « B.B. », est titulaire d'un contrat de concession sur un terrain situé au lieu-dit Domaine Yahiaoui, en face de l'hôtel Maghreb El Arabi, dans le quartier Belgaid (commune de Bir El-Djir). Afin de protéger son exploitation contre les empiètements sur le foncier agricole, il avait sollicité, dès 2024, une autorisation pour ériger une simple clôture grillagée.

Selon la Fédération de la société civile, le dossier a pourtant franchi l'ensemble des étapes administratives requises. Les différents services techniques concernés auraient émis des avis favorables dans le cadre du guichet unique. Mais la décision finale demeure suspendue, l'autorisation n'ayant toujours pas été signée par le représentant habilité de la commune, sans qu'aucun refus écrit ne soit notifié à l'intéressé.

Une procédure à l'arrêt malgré des avis favorables

Pour Ibrahim Ben Ayad, membre de la Fédération de la société civile, cette situa-

tion mérite une investigation des autorités compétentes. Il rappelle que le dossier est encadré par les dispositions de la loi n°90-29 relative à l'aménagement et à l'urbanisme ainsi que par le décret exécutif n°15-19 régissant le fonctionnement du guichet unique.

Outre la demande d'autorisation de clôture, l'agriculteur avait également sollicité un certificat de conformité pour un entrepôt destiné au stockage de sa production agricole. Les deux dossiers avaient été officiellement enregistrés et un récépissé de dépôt lui avait été délivré.

Selon les explications fournies par la Fédération, des réserves avaient été formulées au début de la procédure avant d'être levées par l'exploitant dans les délais réglementaires. À l'issue de cette mise en conformité, les représentants des différents secteurs auraient donné leur accord, mais l'autorisation définitive de clôture n'a jamais été signée.

Un producteur reconnu qui ambitionne l'exportation

La Fédération souligne que cet exploitant figure parmi les agriculteurs les plus performants de la région. La Direction des services agricoles, affirme-t-elle, salue régulièrement la qualité de ses productions ainsi que les rendements obtenus lors de visites de terrain.

L'intéressé nourrit également l'ambition de développer son activité vers les marchés extérieurs.

Pour ses soutiens, la demande formulée ne porte pas uniquement sur la délivrance de l'autorisation, mais également

sur le respect des règles administratives. En cas de rejet, l'exploitant estime être en droit de recevoir une décision écrite afin de pouvoir exercer les recours prévus par la loi devant les juridictions compétentes.

La Fédération appelle le wali à lever le blocage

Estimant que les délais réglementaires de réponse, fixés à quinze jours, sont largement dépassés, la Fédération de la société civile dénonce une situation qui perdure depuis près de deux ans. Elle appelle le wali d'Oran et le chef de daïra de Bir El-Djir à diligenter une enquête pour faire toute la lumière sur les raisons de ce blocage administratif.

L'organisation réaffirme, par ailleurs, son engagement en faveur de la défense des citoyens et de la protection des terres agricoles, rappelant que la préservation du foncier constitue l'un des axes majeurs de la politique nationale de sécurité alimentaire. Elle souligne que les pouvoirs publics encouragent les exploitants agricoles à investir et à améliorer leur production, ce qui, selon elle, rend d'autant plus nécessaire un traitement transparent et conforme à la réglementation des dossiers administratifs.

Enfin, la Fédération relève que si le certificat de conformité relatif à l'entrepôt agricole a finalement été délivré après une année d'attente, aucune décision écrite — ni favorable ni défavorable — n'a, à ce jour, été notifiée concernant la demande d'autorisation de clôture, une situation qui continue d'alimenter les interrogations.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Ouchene accélère le rythme des investissements publics

Meriem B

Le temps de l'évaluation cède désormais la place à celui de l'exécution. Réunissant, jeudi, l'ensemble des responsables territoriaux et des directeurs de l'exécutif, le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a placé la performance des investissements publics au centre d'une vaste réunion de coordination consacrée au suivi des programmes de développement. Une rencontre marquée par des directives fermes visant à accélérer les réalisations, à clôturer les opérations arrivées à terme et à améliorer la gestion du portefeuille des projets de la wilaya.

Cette réunion, qui s'inscrit dans la continuité des séances de suivi périodiques engagées par l'exécutif de wilaya, a regroupé les chefs de daïra, les présidents des Assemblées populaires communales (APC), les directeurs des secteurs concernés ainsi que les cadres de la wilaya. L'objectif affiché consistait à passer au crible l'état d'avancement des projets structurants et à identifier les leviers susceptibles d'en améliorer le rythme d'exécution.

Au cours des travaux, plusieurs secteurs ont présenté le bilan de leurs pro-



grammes respectifs. Les exposés ont concerné notamment la santé, les travaux publics, les ressources en eau, les équipements publics, l'éducation, la formation et l'enseignement professionnels, les transports, la jeunesse et les sports ainsi que les services agricoles. Les participants ont également examiné les projets financés dans le cadre du dispositif d'Appui au développement socio-économique des communes (ADSEC) et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL), en plus des opérations inscrites au budget de la wilaya pour 2026 dans des secteurs stratégiques tels que l'habitat, l'énergie, la protection civile, l'hydraulique ou encore les infrastructures éducatives.

Au-delà du constat, le wali a orienté les débats vers les résultats attendus. Il a exhorté les gestionnaires des différents

secteurs à imprimer une cadence plus soutenue aux investissements publics, estimant que la réussite des programmes ne se mesure pas au volume des crédits engagés, mais à la rapidité de leur concrétisation et à leur impact direct sur le quotidien des citoyens.

Le chef de l'exécutif a également insisté sur la nécessité de mettre un terme aux retards administratifs qui continuent d'engorger le portefeuille des projets. Il a ordonné la clôture immédiate des opérations achevées et la finalisation de l'ensemble des procédures financières et administratives qui leur sont liées, afin d'assainir la nomenclature des programmes et de dégager une meilleure visibilité sur les opérations réellement en cours. À travers cette démarche, les autorités de la wilaya entendent instaurer un pilotage plus rigoureux des investissements publics, renforcer la coordination entre les différents intervenants et garantir une exécution plus efficiente des programmes de développement. Une orientation qui traduit la volonté de faire de la maîtrise des délais et de la qualité de gestion des projets un indicateur central de l'action publique locale.

AÏN EL-TURCK

Coup d'accélérateur contre l'anarchie commerciale

S Hadjar

Le bras de fer avec les occupants illicites du domaine public est désormais engagé à Aïn El-Turck. Les services de la commune, en coordination avec les éléments de la Sûreté de daïra, ont lancé une opération d'envergure visant à rétablir l'ordre sur la voie publique au niveau des rues Zitouni Miloud et El-Qods, deux axes névralgiques du centre-ville où l'emprise grandissante des étalages sauvages et du commerce informel compromettrait la circulation des piétons comme celle des véhicules.

L'intervention a permis de mettre fin à une situation devenue récurrente. Au fil des mois, de nombreux commerçants avaient étendu leurs activités au-delà des limites de leurs locaux, investissant trot-

toirs et portions de chaussée pour y exposer leurs marchandises. À ces occupations s'ajoutait la présence de vendeurs non autorisés, accentuant l'encombrement des espaces publics et les difficultés de déplacement des usagers.

En procédant à la libération de ces emprises, les pouvoirs publics affichent leur volonté de restaurer le respect des règles d'occupation du domaine public et de redonner aux piétons la pleine jouissance des trottoirs, tout en améliorant les conditions de circulation au cœur de cette commune balnéaire fortement fréquentée durant la saison estivale.

Cette campagne ne constitue toutefois qu'une première étape. Les autorités locales annoncent déjà une seconde phase, qui sera conduite en étroite coordination avec la direction du Commerce d'Aïn El-

Turck. Celle-ci ciblera les contrevenants à travers des contrôles renforcés, l'établissement de procès-verbaux, la fermeture des établissements ne respectant pas la réglementation en vigueur ainsi que la saisie des marchandises et équipements installés illégalement sur le domaine public.

Cette démarche s'inscrit dans l'application des orientations arrêtées par le wali d'Oran, Brahim Ouchene, qui a instruit l'ensemble des collectivités locales de renforcer la lutte contre toutes les formes d'occupation illicite des trottoirs et de la voie publique. Au-delà des opérations ponctuelles, les autorités entendent inscrire cette action dans la durée afin d'améliorer le cadre de vie, préserver l'ordre urbain et faire respecter les règles qui garantissent un partage équitable de l'espace public.

TOLÉRANCE ZÉRO CONTRE LES CONDUITES À RISQUE SUR LE LITTORAL

Un jet-ski saisi à Mersa El Hadjadj

Sarah M

Le renforcement du dispositif de sécurisation des plages de la wilaya d'Oran se traduit par une intensification des contrôles visant les utilisateurs de motomarines. Dernier exemple en date : les services de la Gendarmerie nationale, agissant en coordination avec les services de la commune de Mersa El Hadjadj, ont procédé à la saisie d'un jet-ski dont le conducteur circulait illégalement dans la zone exclusivement réservée à la baignade de la Grande Plage.

L'infraction, considérée comme particulièrement dangereuse en raison du

risque qu'elle fait peser sur les estivants, a donné lieu à une intervention immédiate des éléments de la Gendarmerie nationale. Le conducteur a été interpellé sur les lieux avant d'être transféré au siège de la brigade territorialement compétente afin de l'entendre et d'engager les poursuites prévues par la législation en vigueur. L'embarcation a, quant à elle, été placée sous saisie.

Cette opération s'inscrit dans l'application des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, qui a ordonné un renforcement des contrôles sur l'ensemble du littoral afin de préserver la sécurité des baigneurs et de mettre un terme aux infractions récurrentes commises par cer-

tains conducteurs de jet-skis.

À travers ces interventions, les autorités locales entendent faire respecter avec la plus grande rigueur les règles régissant la navigation des engins nautiques motorisés. L'objectif est de garantir une cohabitation sûre entre les activités nautiques et la baignade, tout en adressant un message de fermeté aux contrevenants : toute intrusion dans les espaces balisés réservés aux baigneurs expose désormais son auteur à des sanctions immédiates et à des poursuites judiciaires. Cette vigilance accrue s'inscrit dans la stratégie déployée durant toute la saison estivale pour offrir aux estivants un littoral plus sûr et mieux encadré.

LITTORAL ET ESPACES URBAINS

Un vaste dispositif d'entretien déployé

Toufik K

Des plages aux principaux axes routiers, en passant par les quartiers résidentiels et les espaces verts, la wilaya d'Oran intensifie ses actions de terrain pour améliorer durablement le cadre de vie. Inscrites dans le cadre des orientations du wali, Brahim Ouchene, ces interventions traduisent une approche globale qui ne se limite plus aux seules campagnes saisonnières de nettoyage, mais s'étend à l'ensemble des espaces publics afin de conjuguer salubrité, embellissement urbain et préservation de l'environnement.

Cette dynamique s'est notamment traduite par une nouvelle série d'opérations de nettoyage sur plusieurs plages du littoral oranais, mobilisant différents établissements publics de la wilaya. À Aïn El Kerma, les équipes de l'établissement « Oran Propreté » sont intervenues sur les plages de Madagh et de Cap Blanc pour enlever les déchets et assainir les lieux de baignade. La plage de Trouville a, pour sa part, été nettoyée par les agents de l'Établissement public de gestion du marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma, tandis que l'Epic Oran Vert a conduit une opération similaire sur la plage d'Aïn Franine, dans la commune de Bir El Djir.

Cette mobilisation s'inscrit dans un dispositif permanent destiné à préserver la qualité du littoral durant toute la saison estivale et à offrir aux estivants des conditions d'accueil conformes aux exigences d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Au-delà des espaces balnéaires, les services de la Cellule de l'environnement et de la protection du cadre de vie poursuivent un programme soutenu d'interventions à travers plusieurs communes de la wilaya. Les équipes ont procédé à l'élimination de points noirs à Eckmühl, relevant des délégations communales de Mohieddine et d'El Amir, dans le cadre de la lutte contre les dépôts anarchiques de déchets et de la réhabilitation des espaces publics.

Les opérations d'entretien ont également concerné plusieurs quartiers et axes structurants. Des campagnes de nettoyage ont été menées aux Castors et à Hayat Regency, ainsi que sur l'axe reliant le giratoire d'Es-Sabah à celui du quartier Emir Abdelkader, dans la commune de Sidi Chahmi. D'autres interventions ont été réalisées sur le tronçon routier reliant Bousfer à El Ançor afin d'améliorer l'état de propreté de cet important corridor routier.

En parallèle, les espaces verts ont fait l'objet d'une attention particulière. Des travaux d'arrosage ont été effectués le long de l'axe reliant le giratoire du stade Miloud Hadeï à celui de Belgaïd afin d'assurer la pérennité des plantations existantes, tandis qu'une campagne de plantation d'arbres a été engagée sur la route de Coca, renforçant les efforts entrepris pour développer le couvert végétal et embellir le paysage urbain.

À travers cette stratégie d'intervention continue, les autorités de la wilaya entendent inscrire la gestion de l'environnement dans une logique de proximité et de permanence. En associant entretien du littoral, réhabilitation des quartiers, valorisation des espaces verts et lutte contre les atteintes au cadre de vie, Oran affiche l'ambition de consolider un modèle de gestion urbaine fondé sur la qualité de l'environnement, le bien-être des citoyens et l'attractivité durable de la métropole oranaise.

SIG

Des projets à deux vitesses



I. Yacine

Une visite inopinée effectuée jeudi par le wali de Mascara, Fouad Aïssi, sur plusieurs chantiers de la commune de Sig a mis en évidence des situations contrastées. Alors que certains projets avancent conformément au calendrier établi, d'autres accusent un retard suffisamment important pour entraîner des décisions immédiates.

Cette tournée intervient à quelques semaines de la rentrée scolaire, période durant laquelle plusieurs infrastructures éducatives doivent être réceptionnées, tandis que d'autres concernent l'amélioration des équipements sportifs de la commune. La première étape de la visite a conduit le chef de l'exécutif de wilaya au pôle sportif Abdelkrim Kerroum, où se poursuivent les travaux de réfection de la pelouse du stade en gazon synthétique. Au-delà du taux d'avancement, l'inspection a porté sur la

qualité des travaux et le respect des spécifications techniques. Les différentes phases de préparation du terrain, la mise en place des couches techniques ainsi que les caractéristiques du revêtement ont été examinées avec attention. Les responsables ont été appelés à accélérer le rythme d'exécution tout en veillant à préserver les exigences de qualité, afin de garantir une infrastructure capable de résister à une utilisation intensive. Le wali s'est ensuite rendu au pôle urbain des « 80 hectares », où un groupe scolaire de catégorie 2 est en cours de réalisation. Ce projet doit accompagner l'extension urbaine de ce nouveau quartier et rapprocher les structures éducatives des familles qui s'y installent, tout en réduisant la pression sur les établissements voisins. Les salles de classe, les espaces extérieurs et les équipements annexes ont été inspectés. Les instructions ont également porté sur l'aménagement des accès, l'éclairage public, les différents

réseaux ainsi que les espaces verts, afin que l'ensemble soit opérationnel dès la prochaine rentrée. Le constat a été plus préoccupant sur le chantier d'un collège de six classes implanté au niveau du site des logements LPL/LPA 680-550. Les retards enregistrés ont conduit à une réaction immédiate. Un avertissement a été adressé à l'entreprise chargée des travaux et la procédure de résiliation du marché a été engagée. Cette décision traduit une volonté de ne plus limiter le suivi des projets éducatifs à de simples rappels, mais de recourir aux dispositions contractuelles lorsque les délais sont compromis. Afin de rattraper le retard, un contrôle quotidien de l'évolution du chantier a été ordonné, avec l'établissement de rapports réguliers permettant d'identifier rapidement les difficultés et d'y apporter les solutions nécessaires. La visite a également concerné une autre école primaire en construction sur le même site. Les entreprises et les services concernés ont été appelés à renforcer leur coordination, à lever sans délai les obstacles administratifs ou techniques et à respecter les échéances fixées afin de permettre l'ouverture de l'établissement dans les délais prévus. À travers cette tournée, la wilaya affiche une approche davantage tournée vers le suivi concret des réalisations.

L'objectif ne consiste plus uniquement à mesurer l'avancement des chantiers, mais aussi à évaluer la qualité des ouvrages et à intervenir sans attendre lorsque des dysfonctionnements apparaissent. Entre projets proches de leur livraison et opérations en difficulté, le respect des délais et des normes de réalisation demeure la condition essentielle pour transformer ces chantiers en équipements réellement utiles aux habitants.

INSPECTION DU WALI Un nouveau groupe scolaire à Menaouer



I. Yacine

À l'approche de la prochaine rentrée scolaire, l'achèvement des infrastructures éducatives figure parmi les priorités de la wilaya de Mascara, notamment dans les localités où les établissements existants ne répondent plus aux besoins des élèves. C'est dans ce contexte que le wali de Mascara, Fouad Aïssi, s'est rendu jeudi dernier au douar Ouled Boualam, dans la commune de Menaouer, afin d'inspecter le chantier d'un groupe scolaire de catégorie 2 appelé à remplacer l'école Chahid Guerine Habib.

Ce nouvel établissement doit offrir un cadre d'enseignement conforme aux normes actuelles et permettre d'améliorer les conditions de scolarisation. Il vise également à répondre à l'évolution des besoins de la population locale tout en mettant fin aux contraintes liées à l'exploitation de l'ancienne école. Au cours de cette visite, le wali a examiné l'état d'avancement des travaux dans les différents espaces du futur complexe scolaire. L'objectif affiché est de permettre la livraison de l'infrastructure avant le début de l'année scolaire, afin qu'elle puisse accueillir les élèves dès la rentrée. Pour les habitants du douar Ouled Boualam, ce projet représente un investissement attendu depuis plusieurs années. Il doit permettre aux enfants de bénéficier d'un environnement d'apprentissage plus adapté, avec des équipements répondant aux exigences actuelles de l'enseignement. À cette occasion, le chef de l'exécutif de wilaya a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux sans compromettre la qualité de réalisation. Il a rappelé que le respect des délais contractuels devait aller de pair avec celui des normes techniques et des critères de qualité exigés pour ce type d'infrastructure. Il a également ordonné la prise en charge rapide des insuffisances relevées sur le chantier afin qu'elles ne retardent ni la réception des travaux ni la mise en service de l'établissement. Les instructions ont aussi porté sur l'achèvement de l'ensemble des équipements prévus. Les salles de classe ne devront pas être les seuls espaces livrés, l'établissement devant disposer de toutes les installations nécessaires pour assurer un fonctionnement normal dès le premier jour de la rentrée. Les services techniques ont enfin été appelés à maintenir un suivi régulier du chantier et à intervenir rapidement en cas de difficultés susceptibles de ralentir l'avancement des travaux. Ce projet s'inscrit dans le programme de renforcement des infrastructures scolaires engagé dans la wilaya de Mascara afin d'accompagner la croissance des besoins en matière de scolarisation. Sa réussite dépendra désormais du respect du calendrier de réalisation et de la livraison complète de l'ensemble des équipements prévus.

INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES

Un lycée de 1 000 places en chantier à Mohammadia

I. Yacine

L'expansion urbaine que connaît la commune de Mohammadia, dans la wilaya de Mascara, s'accompagne d'une hausse continue des effectifs scolaires, rendant indispensable le renforcement des infrastructures éducatives. Pour répondre à cette évolution, un lycée d'une capacité de 1 000 places pédagogiques est actuellement en cours de réalisation. Jeudi dernier, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, s'est rendu sur le chantier afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux et de vérifier que le projet progresse conformément aux objectifs fixés. La visite a porté sur l'ensemble des composantes de l'établissement, depuis les salles de classe jusqu'aux laboratoires, en passant par les espaces administratifs et les équipements annexes. Ces installations sont appelées à constituer un environnement d'enseignement répondant aux exigences pédagogiques ac-



tuelles et à accompagner durablement la croissance démographique de la commune. Cette inspection a également permis d'apprécier le rythme d'exécution des travaux et d'identifier les insuffisances susceptibles de compromettre le calendrier de livraison. Les responsables présents ont été appelés à prendre les dispositions nécessaires pour rattraper tout éventuel retard, avec pour objectif de maintenir le projet dans les délais prévus. À cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer l'avance-

ment du chantier sans compromettre la qualité des réalisations. Il a rappelé que le respect des échéances contractuelles devait impérativement s'accompagner de la conformité aux normes techniques et aux exigences de qualité applicables à ce type d'infrastructure. Les entreprises chargées des travaux ont également été invitées à renforcer les moyens humains et matériels mobilisés sur le site. Lorsque la situation l'exige, un rythme de travail plus soutenu devra être adopté afin d'assurer une progression régu-

lière des différentes phases du chantier. Les orientations données ne se limitent pas à l'accélération des travaux. Elles prévoient aussi un suivi quotidien de l'évolution du projet par les services concernés, accompagné de rapports périodiques sur le taux d'avancement. Cette démarche vise à détecter rapidement toute difficulté susceptible de ralentir le chantier et à mettre en œuvre les solutions appropriées sans délai. Très attendu par les habitants de Mohammadia, ce futur lycée doit contribuer à absorber une partie de la pression qui s'exerce sur les établissements existants et offrir de meilleures conditions de scolarisation aux élèves. Sa mise en service dépendra désormais du respect du calendrier de réalisation et de l'achèvement de l'ensemble des équipements dans les conditions de qualité requises, afin que l'établissement puisse accueillir ses premiers élèves dès son ouverture.

TLEMCEN

Le wali en tournée pour évaluer les opérations de salubrité publique

O.DEGUI

Dans le cadre du suivi de l'initiative « Propreté Environnementale », le wali de Tlemcen, M. Youcef Bechlaoui, a effectué, ce jeudi, une visite de terrain consacrée à l'évaluation des opérations de nettoyage et d'hygiène publique. Cette tournée a concerné plusieurs quartiers et communes du Grand Tlemcen, à savoir Sidi Saïd, Sidi Haloui, Sidi Othmane, Chetouane, Yaghmoracene Benziane, Abdelmoumene Benali, Imama et Mansourah.

Accompagné de la direc-



trice de l'environnement, Mme Rafika Belhadj, du directeur de l'Établissement public de gestion des centres de traitement des déchets, M. Sid Ahmed Nasri, ainsi que des autorités

communales, des responsables locaux et des forces de l'ordre, le wali a adressé des instructions fermes aux autorités locales. Il a insisté sur la nécessité d'élever le niveau de propreté

et d'entretien du cadre urbain, érigeant cette question en priorité en raison de son impact direct sur le quotidien des citoyens. M. Bechlaoui a également souligné l'impératif d'intensifier les actions de nettoyage et d'en assurer la continuité sur l'ensemble du territoire communal, loin de l'approche des campagnes ponctuelles. Il a appelé à une mobilisation élargie impliquant les institutions publiques, les associations et les organisations de la société civile, tout en renforçant le contrôle sur le terrain pour garantir un environnement sain et agréable aux habitants.

SIDI BEL-ABBÈS

Le premier Salon national des fruits destinés à l'exportation ouvre ses portes

B.H

La première édition du Salon national des fruits destinés à l'exportation a été inaugurée ce jeudi à Sidi Bel-Abbès. Placé sous le thème « Qualité naturelle, saveur exceptionnelle », cet événement économique réunit 17 exposants et producteurs issus de plusieurs wilayas, avec pour ambition de promouvoir les produits agricoles algériens et de consolider leur présence sur les marchés internationaux.

La cérémonie d'ouverture, qui se tiendra jusqu'à dimanche à la salle omnisports Adda Boudjellal, était présidée par M. Samir Derradji, directeur général de la promotion des exportations au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, représentant le mi-

nistre, en présence du wali de Sidi Bel-Abbès, M. Kamel Hadji. Dans son allocution, M. Derradji a rappelé que l'organisation de ce salon s'inscrit dans la stratégie nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures. Il a affirmé que les services de son ministère, en coordination avec les divers acteurs, œuvrent à la facilitation des procédures logistiques et administratives pour les producteurs locaux, afin de permettre aux produits agricoles algériens de conquérir de nouveaux marchés, notamment en Afrique. Les participants ont salué l'initiative, y voyant une opportunité de nouer des partenariats. Le représentant de l'entreprise "Kati M", spécialisée dans les fruits à Sidi Bel-Abbès, a mis en avant la qualité gustative et les normes de production élevées des fruits algériens, qui leur

permettent de rivaliser avec les meilleurs produits mondiaux. Un exploitant agricole de Tipasa a, quant à lui, souligné l'impact positif du soutien des pouvoirs publics, encourageant les opérateurs à augmenter leur production tout en se conformant aux exigences internationales.

En marge du salon, le représentant du ministère s'est rendu au complexe industriel "Chi Ali", spécialisé dans la production de tubes en polyéthylène. Il a donné le coup d'envoi d'une opération d'exportation de dix camions de tubes haute densité à destination du Niger. Selon M. Derradji, cette opération illustre la complémentarité entre les secteurs agricole et industriel et la capacité des entreprises algériennes à renforcer la compétitivité et la marque « Made in Algeria » sur les marchés régionaux.

AÏN TÉMOUCHENT

Un nouveau dépôt de proximité renforce la capacité de stockage des céréales

B.Y

La wilaya d'Aïn Témouchent a renforcé ses infrastructures agricoles avec la réception d'un nouveau dépôt de proximité destiné à la collecte des récoltes céréalières, situé dans la commune de Sidi Benadda. L'information a été communiquée ce jeudi par le directeur des Services agricoles (DSA), M. Faouzi Messar. D'une capacité de stockage de 50.000 quintaux, cette nouvelle infrastructure s'intègre dans le programme national de renforcement des capacités de stockage visant à consolider la sécurité alimentaire.

Ce dépôt fait partie d'un programme sectoriel plus vaste, alloué à la wilaya en 2025, qui prévoit la réalisation de neuf dépôts de ce type, pour une capacité additionnelle globale de 450.000 quintaux. M. Messar a rappelé qu'au début du second semestre, trois autres infrastructures similaires avaient déjà été réceptionnées dans les communes d'Oued Sebbah, Tamazoura et Terga. L'ensemble de ces nouvelles structures permettra de désengorger les points de collecte traditionnels, de rapprocher les capacités de stockage des exploitations et d'améliorer les conditions de conservation des récoltes, facilitant ainsi le déroulement des campagnes de



moisson-battage. Avec les deux Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) de Hammam Bouhadjar et d'Aïn Témouchent, qui disposent d'une capacité globale de

678.000 quintaux, ces nouveaux dépôts constituent un apport significatif au renforcement des capacités de stockage de la wilaya, a souligné le directeur des Services agricoles.

MOSTAGANEM

Lancement des travaux d'aménagement de la zone aquacole de Stidia

R.M

Les travaux d'aménagement de la zone d'activités dédiée à l'aquaculture dans la commune côtière de Stidia, à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Mostaganem, ont été officiellement lancés ce jeudi, a annoncé la cellule de communication de la wilaya. Ce projet, qui mobilise une enveloppe financière de 152 millions de dinars, a pour objectif de doter la zone des infrastructures et équipements nécessaires à son exploitation, notamment via la réalisation des réseaux divers. Il vise à en faire un espace attractif pour les investisseurs dans le domaine de l'aquaculture et les activités connexes. Le wali de Mostaganem, M. Ahmed Boudouh, a procédé au lancement des travaux en donnant des orientations pour accélérer les raccordements aux réseaux et veiller à l'actualisation de l'évaluation financière du projet. Il a insisté sur le respect des délais contractuels et des normes techniques, avec un calendrier de réalisation fixé à neuf mois, en adoptant un système de travail continu. Par ailleurs, le wali a chargé l'Entreprise de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique (CET) de l'évacuation des déblais, de la construction d'un mur de clôture et de la mise en place d'un système de surveillance. Pour la gestion future de la zone, il a préconisé l'établissement d'une convention avec la Chambre de la pêche et de l'aquaculture et la création d'un réseau de points de vente directe des produits halieutiques. Enfin, M. Boudouh a appelé à faciliter l'installation d'investisseurs dans les filières de soutien à l'aquaculture, comme la production de glace et de services aux professionnels.

TIARET

Un projet de 400 millions de dinars pour renforcer l'AEP

S.R

Les travaux d'un projet d'envergure visant à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) des communes d'Oued Lili et de Sidi Ali Mellal, à partir du chef-lieu de la wilaya, ont été récemment lancés, a indiqué ce jeudi le directeur des Ressources en eau, M. Aïd Aïssani. Inscrit au programme sectoriel de 2026, ce projet prévoit la réalisation de 50 kilomètres de conduites pour un montant de 400 millions de dinars, avec un délai de réalisation de quatre mois. Les travaux sont structurés en cinq tranches distinctes, visant à connecter un nouveau réseau depuis les hauteurs de Tiaret jusqu'aux réservoirs des communes bénéficiaires. La première tranche consiste à relier un réservoir de 5.000 m³, situé sur les hauteurs de Tiaret, aux différentes sources d'alimentation de la ville. Les tranches suivantes prévoient la pose de conduites successives, pour un total de 8 km jusqu'à la localité de Ghallal, 11 km jusqu'à la zone d'Et-Tarich, et 12 km supplémentaires jusqu'au chef-lieu d'Oued Lili. Enfin, une dernière tranche de 11 km prolongera le réseau jusqu'au réservoir de la commune de Sidi Ali Mellal. Selon M. Aïssani, ce projet permettra de sécuriser de manière durable l'alimentation en eau potable des communes d'Oued Lili et de Sidi Ali Mellal, ainsi que des agglomérations traversées par ce nouveau réseau, répondant ainsi à un besoin crucial pour ces populations.

BORDJ BOU ARRERIDJ

La chasse responsable au cœur de la préservation de la biodiversité

K.M

Quarante-cinq chasseurs de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont reçu, à l'issue de la 14e session de formation organisée récemment, leur attestation d'habilitation à être titulaires d'un permis de chasse, a-t-on appris jeudi auprès de la Conservation des forêts.

Interrogé par la presse, le chargé de communication de la Conservation, M. Faiz Bendjedou, a indiqué que cette session, tenue au centre de loisirs scientifiques Benhalla-Ali sous l'égide de la Conservation des forêts en partenariat avec la fédération de wilaya des chasseurs, a permis aux participants d'acquérir les connaissances juridiques, techniques et écologiques indispensables à une

pratique de la chasse conforme à la réglementation en vigueur.

L'objectif est également de renforcer leur conscience quant à la préservation des ressources cynégétiques et de la biodiversité. D'une durée de trois jours, la formation a alterné cours théoriques et exercices pratiques, animés par des cadres de différents secteurs. Les thèmes abordés ont porté sur la législation relative à la chasse, avec un focus sur les infractions et sanctions prévues, la reconnaissance des espèces protégées et menacées d'extinction, ainsi que la distinction du gibier autorisé à la chasse. Les stagiaires ont également été sensibilisés aux zoonoses (maladies communes à l'homme et à l'animal), aux gestes de premiers secours, à l'utilisation sécurisée des armes et munitions, ainsi qu'aux

règles de sécurité à observer lors de l'exercice de la chasse. M. Bendjedou a souligné que l'accent a été mis sur le rôle du chasseur en tant qu'acteur de la protection des écosystèmes, de la préservation de la flore et de la faune, et du signalement des infractions contre la vie sauvage.

Il s'agit, a-t-il conclu, de préserver l'équilibre écologique et d'assurer la durabilité des ressources naturelles.

L'organisation de cette session s'inscrit dans le programme annuel de la Conservation des forêts, qui vise à habiliter les chasseurs, à les impliquer activement dans la protection des ressources forestières et cynégétiques, et à ancrer les principes d'une chasse responsable, en parfaite intégration avec les efforts de préservation de la biodiversité.

OUM EL BOUAGHI

Plus de 90 millions DA pour le réaménagement de deux forêts urbaines

H.N

Une enveloppe financière de 95 millions de dinars a été dégagée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi pour le réaménagement de deux forêts urbaines, a indiqué ce jeudi le conservateur local des forêts, M. Madani Kaaboub.

Le responsable a précisé que ce budget, prélevé sur le budget de wilaya de l'année 2026, est destiné en premier lieu au réaménagement de la forêt urbaine Mohamed-Lakhdar, située au cœur de la ville d'Oum El Bouaghi. Ce site, très fréquenté par les familles, bénéficiera d'une cure de jouvence complète pour répondre aux besoins croissants de la population en matière d'espaces verts. Par ailleurs, les travaux de réaménagement de la « forêt des pins », implantée à l'entrée Ouest de la commune d'Ain Beïda, devraient être lancés au cours du mois de septembre prochain. Ce second site, tout aussi stratégique, constitue un poumon vert pour la ville et ses alentours. L'objectif de ces opérations, a souligné M. Kaaboub, est de transformer ces espaces naturels en véritables lieux de détente pour les familles et en sites propices à la pratique sportive. Les travaux prévus sont vastes et comprennent l'aménagement de chemins de promenade intérieurs pour faciliter la circulation des piétons, la création de parkings pour accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions, ainsi que l'installation de jeux pour enfants, de tables et de chaises pour les pique-niques et les moments de convivialité. L'éclairage public sera également renforcé afin de permettre une fréquentation sécurisée des lieux en soirée. D'autres équipements d'agrément, comme des bancs, des poubelles et des panneaux de signalisation, viendront compléter ces aménagements.

Ces deux projets s'inscrivent dans une dynamique plus large de valorisation du patrimoine forestier de la wilaya et de préservation de l'environnement. Ils visent à offrir aux habitants des espaces de respiration et de loisirs de qualité, tout en contribuant à l'embellissement du cadre de vie urbain. Très attendus par la population, ces réaménagements devraient permettre de désengorger les autres espaces verts de la région et de répondre à une demande croissante en matière d'activités de plein air. Le conservateur des forêts a enfin rappelé que ces opérations s'inscrivent dans le cadre du programme de wilaya visant à préserver et à mettre en valeur les forêts urbaines, véritables atouts pour la santé publique et le bien-être des citoyens.

ILLIZI

Lancement d'un projet de raccordement de 240 foyers au gaz naturel



O.S

Un projet de raccordement de 240 foyers de la commune de Debda au réseau de gaz naturel a été officiellement lancé ce jeudi, a indiqué un communiqué de la direction locale de Sonelgaz.

Cette opération s'inscrit dans un programme visant à renforcer la couverture énergétique de la localité et à améliorer les conditions de vie des citoyens. Le coup d'envoi des travaux a été donné par le wali délégué de la circonscription administrative de Debda, M. Nasserddine Osmani. Le

projet prévoit la réalisation de 9,477 kilomètres de réseau de distribution de gaz naturel, ainsi que 240 branchements individuels au profit des habitants des groupements ruraux 5 et 6, a précisé la même source. Dotée d'une enveloppe financière de plus de 39 millions de dinars, cette opération devrait être livrée dans un délai de 180 jours. Une fois mis en service, ce réseau permettra aux foyers concernés de bénéficier du gaz naturel, améliorant significativement leur quotidien et les libérant de la dépendance aux bouteilles de gaz butane, souligne le communiqué.

BATNA

Rapprochement des services postaux des localités reculées

K.L

Deux nouveaux bureaux de poste ont été mis en service cette année dans la wilaya de Batna, et les travaux d'aménagement de deux autres structures devraient débuter dans les prochains jours, a annoncé jeudi le directeur de la Poste et des Télécommunications, M. Abdeslam Attia.

Dans une déclaration, M. Attia a précisé que les deux nouveaux bureaux, ouverts récemment dans les communes de Tazoult et d'El Djeddar, répondaient à une demande pressante des habitants. Il a ajouté que des lo-

caux seront prochainement aménagés dans les communes de Talkhamt et de N'gous (localité de Fenaro) pour y implanter deux autres bureaux. Cette dynamique s'inscrit dans une politique de rapprochement des services postaux des citoyens, en particulier dans les zones reculées. Le responsable a rappelé que dix bureaux de poste ont été mis en service entre 2021 et 2025 dans différentes communes de la wilaya. Avec un total de 156 bureaux de poste, dont deux mobiles, la densité postale dans la wilaya atteint désormais un bureau pour 9.885 habitants, un chiffre inférieur à la moyenne nationale (un bureau pour

10.500 habitants), grâce aux réalisations accomplies à ce jour. Par ailleurs, M. Attia a indiqué que 16 bureaux de poste ont bénéficié de travaux de réhabilitation au cours des cinq dernières années, afin d'améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail des agents. La wilaya dispose également de 73 distributeurs automatiques de billets (DAB), dont quatre ont été installés cette année.

Un projet d'aménagement d'un espace libre de distributeurs automatiques est en cours d'instruction à Ain Touta.

Il s'agira, à terme, du troisième équipement de ce type dans la wilaya.

MÉDÉA

Les indemnisations des sinistrés en cours de finalisation

I.K

Les services de la wilaya de Médéa ont achevé l'opération de recensement et d'évaluation des dégâts causés par les incendies de forêt qui ont sévi dans la région au cours des dernières semaines, a-t-on appris ce jeudi auprès de la wilaya.

La même source a précisé que le wali de Médéa, M. Djilali Doumi, a présidé, ce jeudi, une réunion de coordination de la commis-

sion de wilaya chargée du suivi des pertes enregistrées dans les forêts et les cultures agricoles. À cette occasion, il a été confirmé l'achèvement du recensement et de l'évaluation des dégâts, conformément aux procédures réglementaires en vigueur.

Par ailleurs, les services compétents ont assuré la finalisation des dossiers administratifs relatifs aux indemnisations, afin de garantir une prise en charge optimale des personnes sinistrées, dans un cadre de transparence et

d'objectivité. Les dégâts ont affecté aussi bien le couvert végétal que les cultures agricoles.

M. Doumi a insisté sur la nécessité de maintenir une coordination étroite entre les différents services impliqués et de prendre des mesures proactives pour assurer une prise en charge efficace des citoyens touchés.

Il a également salué les efforts remarquables déployés par l'ensemble des corps et organismes mobilisés pour faire face aux incendies.

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES

97 % des nouveaux bacheliers ont obtenu l'un de leurs choix



R.N

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a annoncé, jeudi, que 97 % des nouveaux bacheliers ont obtenu l'un des choix exprimés.

Lors d'une conférence de presse, tenue au siège du ministère, et consacrée à la présentation des résultats d'orientation des bacheliers (session 2026), le ministre a précisé que le nombre d'étudiants orientés s'élève à 391.018 sur un total de 403.119 étudiants inscrits sur la plateforme numérique.

Concernant les étudiants n'ayant pas obtenu leurs choix, qui représentent un taux de 3%, M. Baddari a souligné qu'"une seconde chance leur sera accordée pour se réinscrire, à partir du ven-

dredi 31 juillet jusqu'au 2 août prochain".

Dans le même sillage, M. Baddari a annoncé que "les inscriptions définitives se dérouleront du 5 au 10 août 2026, conformément au calendrier officiel, à distance et de manière totalement numérique, sans le besoin pour les étudiants de se déplacer vers les établissements universitaires", a souligné qu'à l'issue des procédures d'inscription, "l'étudiant obtiendra par voie électronique sa carte d'étudiant numérique, lui permettant d'accéder aux différents services et plateformes électroniques universitaires et de suivre son parcours universitaire". Pour ce qui est des résultats de l'orientation, le ministre a indiqué que "84,71 % des nouveaux bacheliers ont retenu de l'un de leurs trois (3) premiers vœux, 94,46 %

de l'un de leurs cinq (5) premiers vœux, et 96,97 % de l'un de leurs six (6) premiers vœux".

"227.590 nouveaux bacheliers ont été orientés vers les filières des sciences et technologies, contre 163.428 vers les spécialités des lettres, des sciences humaines et sociales", a-t-il précisé, ajoutant que "2.040 étudiants ont été orientés vers les écoles supérieures proposant des formations liées aux métiers d'avenir, notamment l'intelligence artificielle, la cybersécurité, le calcul quantique et les technologies avancées".

Le ministre a, en outre, révélé que 46.500 étudiants (12 % de l'ensemble des étudiants orientés), ont été orientés vers les écoles supérieures de la ville de Sidi Abdellah, les Ecoles normales supérieures (ENS) ainsi que les filières paramédicales. "Ces étudiants bénéficieront de contrats de recrutement direct dans les secteurs de l'Éducation nationale, de la Santé et de l'économie". Par ailleurs, le ministre s'est félicité du recours, pour la première fois, à l'intelligence artificielle lors de l'opération de préinscription, estimant que cette démarche reflète « l'efficacité du processus de numérisation dans l'amélioration des services universitaires et l'accompagnement des étudiants ». Il est à rappeler que la plateforme dédiée à la consultation des résultats de l'orientation universitaire des titulaires du baccalauréat, session 2026, a été ouverte ce jeudi à 11h00, permettant aux nouveaux bacheliers de connaître directement la spécialité universitaire qui leur a été attribuée via le site orientation-esi.dz.

HYDRAULIQUE

Le ministre insiste sur l'accélération de la réalisation des projets

Le ministre de l'Hydraulique, M. Lounès Bouzegza, a souligné, jeudi, la nécessité de garantir la continuité du service public de l'eau (approvisionnement en eau potable et assainissement) et d'accélérer le rythme de réalisation des projets ayant un impact direct sur l'amélioration du service, et ce, lors d'une réunion de coordination périodique consacrée au suivi de la situation du secteur dans plusieurs wilayas du pays.

Cette s'est tenue par visioconférence, dans le cadre des rencontres périodiques consacrées au suivi de la situation du service public de l'eau durant la saison estivale, avec la participation des cadres du ministère, des directeurs généraux et des responsables du secteur de l'hydraulique dans les wilayas de Béchar, Adrar, Tindouf, Laghouat, Relizane, Aïn Defla, Sétif, El Oued, Saïda et Naâma, précise un communiqué du ministère.

La réunion a porté sur l'évaluation de la situation de l'approvisionnement en eau potable et du service d'assainissement, ainsi qu'au suivi de l'état d'avancement des projets et des opérations en cours dans les wilayas concernées, ajoute la même source.

Lors de cette réunion, le ministre a insisté sur le renforcement de la veille, le suivi sur le terrain et l'intervention immédiate pour la réparation des pannes et la prise en charge des préoccupations, de manière à garantir la stabilité du service public, appelant à parachever les projets et les opérations d'urgence, en particulier les délais de réalisation et en veillant au respect des normes de qualité et des engagements contractuels.

Au terme de la réunion, M. Bouzegza a salué les efforts des cadres et des travailleurs du secteur de l'hydraulique pour assurer la continuité de l'alimentation des citoyens en eau, notamment dans les zones touchées par les incendies.

Il a également salué leur contribution, aux côtés des différents secteurs concernés, aux opérations d'extinction des feux enregistrées récemment dans certaines wilayas du pays.

ÉDUCATION NATIONALE

La rentrée scolaire fixée au 6 septembre

La rentrée scolaire pour l'année 2026/2027 aura lieu le dimanche 6 septembre prochain, a annoncé jeudi le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué.

Le ministère, s'adressant à l'ensemble du corps éducatif et

aux parents d'élèves, a précisé que, selon le calendrier établi, la reprise du personnel administratif aura lieu le dimanche 23 août, celle des enseignants le dimanche 30 août et la rentrée des élèves le dimanche 6 septembre.

FORÊTS AFFECTÉES PAR LES INCENDIES

Un plan de réhabilitation sera lancé

Une réunion de coordination consacrée à l'activation des mécanismes du plan national de réhabilitation des milieux écologiques affectés par les récents feux de forêt, s'est tenue, jeudi, au siège du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie.

La réunion a été présidée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, en présence des représentants des secteurs et organismes concernés, notamment ceux de l'Agriculture, de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et de l'Agence spatiale algérienne, ainsi que des directeurs de l'environnement des wilayas touchées, d'experts et de spécialistes du domaine.

Lors de cette rencontre, la situation écologique des zones sinistrées a été présentée, notamment en ce qui concerne les oiseaux migrateurs, les autres espèces animales, le couvert végétal et les sols, outre l'examen des différents aspects techniques et scientifiques liés à l'évaluation des dommages environnementaux.

La rencontre a, en outre, permis d'examiner la méthodologie participative qui sera adoptée pour la mise en œuvre du plan national de réhabilitation des écosystèmes dégradés, en vue de restaurer leurs fonctions écologiques et de renforcer leur résilience face aux effets des changements climatiques, en réunion particulière les feux de forêt.

A cette occasion, Mme Krikou a souligné l'importance de la coordination des efforts entre les différents secteurs et organismes

concernés pour la mise en œuvre des dispositions du Plan national d'adaptation aux changements climatiques, adopté lors de la réunion du Conseil des ministres du 8 mars 2026.

Elle a également insisté sur la nécessité d'adopter une approche « scientifique et participative », fondée sur un diagnostic précis des dégâts environnementaux, afin d'assurer la mise en œuvre d'un programme national intégré de réhabilitation des milieux touchés, selon une vision durable permettant de préserver le patrimoine forestier, la biodiversité et de renforcer la protection des écosystèmes nationaux.

Outre la régénération naturelle, le Plan national prévoit la réhabilitation écologique des zones touchées par les incendies à travers une série d'opérations comprenant la

plantation d'espèces résistantes au feu et la mise en œuvre de mécanismes de protection des écosystèmes, a indiqué le ministre, qui a également souligné la nécessité d'associer les micro-entreprises, la société civile et les populations locales à l'exécution de ce plan. Après avoir mis en avant le rôle des changements climatiques dans le déclenchement des récents incendies, Mme Krikou a révélé qu'elle prendrait part, jeudi, à une réunion de haut niveau des ministres chargés de l'Environnement, du Climat et de l'Eau dans les pays de l'Union africaine, consacrée à l'examen des répercussions du phénomène "El Niño" et à l'élaboration d'une position africaine unifiée en prévision de sa présentation lors du prochain Sommet sur le climat, prévu en novembre prochain en Turquie.

TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DES VICTIMES

27 morts et 42 blessés dans le crash d'un bus à Boumerdes



Wassila. B

L'Algérie est sous le choc après l'un des accidents de la route les plus meurtriers de ces dernières années. Le dérapage suivi de la chute d'un autobus de transport de voyageurs dans un ravin, à Berrahmoune El-Karma, dans la wilaya de Boumerdes, a fait 27 morts et 42 blessés, selon le bilan communiqué par les services de la Protection civile.

Face à l'ampleur de la tragédie, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, vendredi, ses sincères condoléances aux familles des victimes et décrété trois jours de deuil national, avec mise en berne de l'emblème national sur l'ensemble du territoire.

Dans son message, le chef de l'État a fait part de sa « profonde affliction » et de sa « grande tristesse » après ce drame qui a coûté la vie à « plusieurs enfants de l'Algérie », qualifiant les victimes de celles du « terrorisme routier ». Il a affirmé que la justice agira avec fermeté, une fois les investigations achevées pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Le président Tebboune a également exprimé sa compassion aux familles endeuillées et souhaité un prompt rétablis-

sement aux nombreux blessés, priant Dieu d'accorder Sa miséricorde aux victimes.

Chargé par le président de la République de suivre la situation, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, du Directeur général de la Sécurité nationale, Ali Badaoui, ainsi que des autorités militaires et locales, s'est rendu successivement sur les lieux de l'accident puis dans plusieurs établissements hospitaliers accueillant les blessés, notamment les hôpitaux Salim-Zemirli d'El Harrach et Mohamed-Lamine Debaghine de Bab El Oued.

Au cours de ses visites, M. Ghrieb s'est enquis de l'état de santé des victimes et a assuré que tous les moyens humains et matériels étaient mobilisés pour garantir leur prise en charge.

Le Premier ministre a également lancé un appel solennel à l'ensemble des usa-

gers de la route, en particulier aux conducteurs de transport de voyageurs, les exhortant à faire preuve de la plus grande prudence et à respecter scrupuleusement le Code de la route. « La vie des voyageurs qui vous est confiée est une responsabilité entre vos mains », a-t-il rappelé.

L'accident s'est produit vendredi à 9 h 41, lorsque le bus a dérapé avant de basculer dans un ravin au niveau de la voie d'évitement de Berrahmoune El-Karma. Les équipes de la Protection civile, appuyées par les unités de l'Armée nationale populaire, ont mené une vaste opération de secours, permettant l'évacuation des blessés vers les hôpitaux de Boumerdes, Thenia et Salim-Zemirli d'El Harrach.

Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes exactes de ce drame qui endeuille une nouvelle fois l'Algérie et relance le débat sur la sécurité routière et les conditions du transport de voyageurs.

Tebboune décrète un deuil de trois jours

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décrété, vendredi, un deuil national de trois (3) jours avec mise en berne de l'emblème national sur l'ensemble du territoire national, suite à l'accident d'autobus survenu à Boumerdes, ayant fait, 27 morts et 42 blessés.

DÉMANTÈLEMENT DE TROIS RÉSEAUX CRIMINELS

Saisie de plus de 100 kilos de kif en provenance du Maroc

Les services opérationnels de la Sécurité nationale ont procédé, dans des opérations exécutées la semaine terminée, au démantèlement de trois réseaux criminels organisés spécialisés dans la contrebande et le trafic de drogue, avec la saisie de plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc, a indiqué jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). "Dans le cadre de la lutte contre les crimes en lien avec le trafic de drogue, les services opérationnels de la Sécurité nationale ont procédé, dans des opérations

menées au cours de la semaine écoulée, au démantèlement de trois réseaux criminels organisés, activant dans la contrebande et le trafic illicite de drogue à l'est, à l'ouest et au centre du pays, avec la saisie de 112 kg de kif traité en provenance du Maroc, ainsi que l'arrestation de 11 individus appartenant aux mêmes réseaux criminels", précise la même source. "Les opérations menées par le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants, la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la Sécurité de wilaya de Sidi Bel-Abbès, ainsi que par la Bri-

gade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sécurité de wilaya de Tébessa, sous la surveillance du parquet compétent, se sont également soldées par la saisie et la récupération d'une somme de près d'un (1) milliard de centimes provenant des revenus criminels et de 8 voitures de tourisme de catégories différentes utilisées dans le transport et le trafic de ces poisons". Les mis en cause ont été présentés devant les procureurs de la République près les tribunaux de Rouiba, de Sidi Bel-Abbès et de Bir Al Ater à Tébessa, conclut le communiqué.

EDITO

La bombe migratoire du Makhzen explose à Ceuta

Wassila. B

Ils étaient 60 000. En une seule journée. Des hommes, des femmes, des enfants (des Marocains, rien que des Marocains) fendant les eaux glacées du détroit comme une armée de damnés. Et derrière eux, 34 cadavres. Pas des noms, pas des visages. Des statistiques. Le Makhzen a voulu jouer au plus fin avec Madrid, brandir la "bombe migratoire" comme on agite un couteau lors d'un braquage. Mais le couteau s'est retourné contre les siens. Car ces 60 000 âmes perdues ne sont pas des pions sur un échiquier géopolitique : ce sont les enfants abandonnés d'un royaume qui les a vendus au plus offrant, les a jetés dans la mer comme des déchets d'une prospérité de façade. Le cynisme du pouvoir marocain a atteint ce jour un sommet : utiliser la détresse de sa propre jeunesse pour régler des comptes diplomatiques, et appeler cela une "stratégie".

La rumeur a fait le reste. Un arrêt de la Cour suprême espagnole, mal interprété, volontairement déformé par les relais du Makhzen sur les réseaux sociaux, et voilà des milliers de jeunes convaincus que la terre promise est à portée de bras. Mais ce n'était qu'un leurre, une poudre aux yeux savamment orchestrée. Le régime savait pertinemment que ces enfants allaient se heurter aux murs de Ceuta, aux drones, aux caméras thermiques, aux centres d'accueil saturés. Il savait que des dizaines d'entre eux y laisseraient leur vie. Il l'a accepté. Pire : il l'a calculé. Car dans la logique glaciale du pouvoir marocain, un mort à Ceuta vaut bien une pression diplomatique contre l'Espagne, une leçon administrée à Sanchez pour son rapprochement avec l'Algérie, un clin d'œil à l'entité sioniste qui souffle sur les braises. La vie humaine n'a jamais pesé lourd face aux intérêts supérieurs de la monarchie. Pendant ce temps, à des centaines de kilomètres de là, dans les palais dorés du Royaume, on célèbre la "stabilité". Le discours du Trône, rituel annuel de l'autosatisfaction, a énuméré stades flambant neufs, projets pharaoniques et réalisations bétonnées. Pas un mot pour les noyés de Ceuta. Pas une once de compassion pour ces mères qui attendent le retour d'un fils que la mer ne rendra jamais. Pas une pensée pour les sinistrés du Haut Atlas, oubliés sous leurs tentes. Le roi loue ses prouesses tandis que ses sujets fuient ses plages. La contradiction est si vertigineuse qu'elle en devient obscène : le Maroc construit le plus grand stade du monde, mais ses enfants préfèrent risquer la noyade plutôt que d'y applaudir un match.

Alors, que reste-t-il ? Une honte indicible. Un pays nord-africain qui, seul dans la région, connaît de telles évasions collectives. Un régime qui instrumentalise le désespoir de sa jeunesse tout en la réprimant, qui bâillonne le mouvement GenZ 212 d'une main et ouvre les vannes migratoires de l'autre. Ceuta n'est pas une crise, c'est un procès. Le procès d'une monarchie qui a transformé la détresse humaine en arme de politique étrangère, qui a troqué la vie de ses enfants contre une victoire éphémère dans le grand jeu diplomatique. Et le verdict est sans appel : le Maroc de 2026 est un pays où l'on meurt pour quitter sa terre, où l'on se noie pour échapper à un pouvoir qui ne voit dans ses citoyens que des variables d'ajustement.

ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS

Kamel Moula rencontre le chargé d'affaires de l'ambassade américaine

R.N

Le président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a rencontré, jeudi à Alger, le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mark Schapiro, dans le cadre du suivi des résultats de la participation de la mission du

Conseil au "Select USA Investment Summit", tenu en mai dernier au Maryland (Etats-Unis).

"La rencontre a constitué une opportunité importante pour évaluer la participation algérienne exceptionnelle au Select USA Investment Summit et examiner les perspectives de concrétisation de partenariats solides et durables entre les entreprises économiques dans

les deux pays", indique un communiqué du Conseil.

Le CREA a, à cette occasion, réaffirmé "son engagement à construire des passerelles de coopération internationale pour soutenir la croissance de l'économie nationale et ouvrir de nouvelles perspectives pour les entreprises algériennes sur les marchés mondiaux", ajoute la même source.

ALGÉRIE-ITALIE

Coup d'envoi de la 5e session du Dialogue stratégique

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Lounès Magramane, coprésidé, jeudi à Rome (Italie), avec son homologue italien, M. Ricardo Guariglia, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

« Cette session, qui a réuni des représentants de différents secteurs et institutions des deux partis, intervient dans le cadre du mécanisme de concertation politique régulier entre l'Algérie et l'Italie. du 5e sommet intergouvernemental tenu à Rome en juillet 2025", précise le communiqué.

"Les travaux ont permis d'évaluer les différents volets de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines, politique, sécuritaire, économique, énergétique, agricole, industriel et culturel.

Les deux parties se sont félicitées des ré-

sultats positifs réalisés dans plusieurs dossiers vitaux", a-on souligné.

"Les moyens de promouvoir le partenariat stratégique entre les deux pays pour des perspectives prometteuses, conformément aux orientations définies par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Georgia Meloni, ont également été évoqués".

En effet, "les deux parties ont salué les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan +Mattei+ et réaffirmé leur attachement à accélérer la concrétisation des projets stratégiques conjoints, susceptibles d'asseoir un nouveau modèle de coopération entre les deux rives de la Méditerranée", précise le document.

Lors de cette séance, "les deux parties ont

évoqué la situation régionale et internationale actuelle et échangé les vues autour des développements dans l'espace méditerranéen, en Libye, au Sahara occidental, dans la région sahélo-saharienne ainsi qu'au Moyen Orient". Elles ont également mis en avant leurs engagements vis-à-vis des solutions pacifiques des conflits, conformément aux principes du droit international et de la Charte des Nations unies", selon la même source.

A la clôture des travaux, "les deux parties ont réaffirmé leur volonté commune d'aller de l'avant dans le renforcement du partenariat stratégique et de concrétiser les recommandations qui en découlent, ainsi que de préparer les prochaines échéances, notamment le 6e Sommet intergouvernemental algéro-italien de haut niveau prévu l'année prochaine à Alger".

ALGÉRIE-LIBYE

Signature d'un accord de coopération douanière

Les travaux de la réunion de la Commission mixte de coopération douanière algéro-libyenne ont été sanctionnés par la signature d'un procès-verbal d'accord de coopération entre les Douanes algériennes et libyennes. Cette, tenue mercredi au siège de l'Autorité douanière libyenne à Tripoli, a permis de "consolider les liens de coopération et de coordination entre les deux parties, et de

réaffirmer leur volonté de développer les mécanismes de travail, au mieux des intérêts communs, à même de renforcer la sécurité des frontières, et de protéger l'économie nationale des deux pays générale", indique un communiqué de la Direction des Douanes.

La a porté sur plusieurs dossiers d'intérêt commun, notamment l'activation de la convention de coopération administrative

entre les deux parties, l'évaluation des mouvements de marchandises et de moyens de transport entre les deux pays, le renforcement de la coopération dans la lutte contre la contrebande réunion et les différentes formes de criminalité organisée transfrontalière, outre la coopération en matière de formation et d'échange d'expertises, selon la même source.

ATTAQUE CONTRE DEUX NAVIRES EN EGYPTE

L'Algérie condamne l'agression

L'Algérie a été condamnée fermement à l'attaque par drone menée, mercredi, contre deux navires au port de Damiette en République arabe d'Egypte, le qualifiant d'"acte odieux constituant une agression contre la souveraineté de ce pays frère et une menace pour sa sécurité et sa stabilité", indique jeudi un communiqué du ministère des

Affaires étrangères.

"L'Algérie condamne et dénonce fermement l'attaque par drone menée, le 29 juillet 2026, contre deux navires au port de Damiette en République arabe d'Egypte, un acte odieux constituant une agression contre la souveraineté de ce pays frère, une menace pour sa sécurité et sa stabilité et une dange-

reuse tentative d'étendre le conflit régional en cours dans le Golfe arabe et au Moyen-Orient", lit-on dans le communiqué.

"Tout en exprimant sa pleine solidarité avec la République arabe d'Egypte, pays frère, l'Algérie réaffirme son soutien aux mesures qu'elle prendra pour préserver ses intérêts, sa sécurité et sa stabilité", ajoute le communiqué.

DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX

L'Algérie condamne l'agression

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a annoncé, jeudi, la prorogation du délai légal de dépôt des sociaux de l'exercice 2025, jusqu'au 30 septembre 2026, en réponse à la demande de la Chambre natio-

nale des commissaires aux comptes (CNCC).

Cette mesure vise à permettre aux entreprises concernées d'achever l'ensemble des procédures juridiques et comptables liées à l'établissement et à la validation des comptes sociaux, pré-

cise le CNRC dans un communiqué.

Le dépôt des comptes sociaux peut être effectué à distance via la plateforme électronique dédiée à ce service : <https://sidjilcom.cnrc.dz>, at-il ajouté.

Le CNRC a également invité les opérateurs économiques souhaitant obtenir davantage d'informations ou bénéficier d'un accompagnement à se rapprocher de ses antennes locales ou à contacter ses services par le biais de ses canaux officiels.

DROITS DE LA FEMME

L'Algérie réitère ses engagements en Afrique

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), a réaffirmé, jeudi dans un communiqué, son engagement à poursuivre ses efforts en faveur de la réalisation effective des droits des femmes africaines, à l'occasion de la Journée panafricaine de la femme, célébrée chaque année le 31 juillet.

"Conformément au mandat que lui confèrent la Constitution et la législation nationale en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme, le CNDH réaffirme son engagement à poursuivre ses efforts en faveur de la réalisation effective des droits des femmes africaines", indique la même source. A cette fin, le CNDH affirme qu'"il œuvre au renforcement de la coopération avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux, afin de promouvoir les principes d'égalité et de non-discrimination, de prévenir et de combattre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, et de soutenir leur autonomisation dans tous les domaines, notamment l'éducation, la recherche scientifique, l'innovation et la transformation numérique". Le CNDH, qui indique "s'associer à la célébration de cette commémoration emblématique, instituée en mémoire du premier Congrès des femmes africaines tenu à Dar es-Salaam en 1962", estime que cet événement historique a constitué "une étape déterminante dans le combat des femmes africaines contre le colonialisme et toutes les formes de discrimination". Cet événement a conduit à la création de l'Union des femmes africaines et à la proclamation du 31 juillet comme journée dédiée à la célébration de la femme africaine, "en reconnaissance de son rôle essentiel dans les luttes de libération, la consolidation de la paix, la promotion de la justice, de l'égalité et de la dignité humaine, ainsi que dans la réalisation du développement durable sur le continent africain", poursuit la même source. A cet égard, le CNDH rappelle que « l'Algérie, Etat fondateur de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et fidèle à son engagement historique en faveur de la décolonisation, de l'autodétermination des peuples et du soutien aux mouvements de libération nationale en Afrique, réaffirme son engagement constant en faveur de la promotion et de la protection des droits des femmes africaines ». "Cet engagement se manifeste également à travers "le soutien aux initiatives africaines visant à prévenir et à combattre toutes les formes de violence et de discrimination, ainsi qu'à favoriser le partage des expériences et le renforcement des capacités, afin de consolider leur contribution au développement durable et à la prospérité du continent", ajoute le Conseil, soulignant l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à "promouvoir la participation pleine, effective et égale des femmes à la vie politique, économique et sociale", conclut le communiqué

LE PREMIER MINISTRE RÉUNIT LES WALIS

Mobilisation pour réussir la campagne céréalière



R. N

En exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi, une réunion par visioconférence avec les walis, consacrée à l'évaluation du déroulement de la campagne moisson-battage au titre de la saison en cours", indique un communiqué des services du Premier ministre.

"En exécution des hautes instructions de Monsieur le président de la Répu-

blique, Monsieur le Premier ministre, a présidé, jeudi 30 juillet 2026, une réunion par visioconférence avec Mesdames et Messieurs les walis, en présence de Monsieur le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports et de Madame la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, consacrée à l'évaluation du déroulement de la campagne moisson-battage au titre de la saison en cours, marquée par des défis logistiques et organisationnels résultant de l'importance des superficies à moissonner et des ni-

veaux de production inédits depuis des décennies", lit-on dans le communiqué.

A cet égard, des mesures anticipées avaient été prises en vue d'assurer une exploitation optimale du matériel agricole ainsi que son utilisation à pleine capacité sur l'ensemble du territoire national, tout en renforçant le parc national qui compte près de 10.000 moissonneuses-batteuses en service, notamment à travers la création de coopératives agricoles de mécanisation, où ont entamé l'acquisition de nouvelles moissonneuses-batteuses avec des caractéristiques modernes.

"L'opération de suivi sur le terrain réalisé avec les walis, ainsi que l'esprit de solidarité entre les wilayas et les agriculteurs, ont démontré que les efforts déployés, consistants principalement dans la mobilisation des capacités nationales en matière de moissonneuses-batteuses et la mise en service de capacités de stockage supplémentaires, ont permis de réaliser de bons résultats en matière de réduction des délais de la campagne moisson-battage", précise le communiqué.

Le Premier ministre a donné des instructions aux walis à l'effet de "veiller personnellement au parachèvement de l'opération dans les délais fixés par le président de la République, qui ne devront pas dépasser le 10 août 2026", conclut le communiqué.

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

La société civile lance une initiative

Une initiative nationale destinée aux petites et moyennes entreprises (PME), aux start-up, ainsi qu'aux étudiants universitaires porteurs de projets innovants dans le domaine industriel, a été lancée, jeudi à Alger, en vue de renforcer la sous-traitance industrielle et de contribuer au développement des chaînes de valeur locales. Le lancement officiel de cette initiative, portée par la Fondation algérienne de soutien à la jeunesse et de développement de l'entrepreneuriat (AFYE), a eu lieu lors d'une manifestation organisée sous le patronage du ministre de l'Industrie, en présence de représentants du ministère et de plusieurs secteurs concernés, ainsi que de responsables d'organismes et d'entreprises nationales, publiques et privées. Appelée "Idmadj" (Intégration), cette initiative se poursuivra jusqu'au 24 septembre prochain. Son programme comprend quatre séminaires régionaux qui se tiendront à Alger, Annaba, Oran et Ouargla, ainsi que 16 ateliers de formation et une table ronde spécialisée, animés par des experts, en vue de contribuer au développement des capacités opérationnelles, de proposer des solutions de financement, d'assurer le transfert du savoir à travers les quatre coins du pays, et de faire connaître aux entreprises industrielles, aux sous-traitants et aux acteurs économiques les dernières orientations en matière d'industrie intelligente et d'intégration industrielle. Dans ce cadre, un concours intitulé "Hackathon de l'industrie" sera également organisé afin d'encourager l'innovation parmi les ingénieurs et les jeunes développeurs, à travers des défis portant sur plusieurs axes, dont la maintenance prédictive, la sous-traitance intelligente, la logistique verte, l'amélioration de la qualité et de la conformité, ainsi que le suivi des processus de production dans les usines intelligentes. L'événement prévoit, entre autres, une série de "podcasts" à caractère pédagogique portant sur l'état des lieux de la sous-traitance en Algérie, les dernières évolutions en matière d'innovation industrielle, ainsi que sur la législation régissant le secteur, les questions liées à la qualité et à la conformité des produits, et la marque industrielle en Algérie. Outre l'organisation de rencontres d'affaires B2B, il sera également procédé au lancement d'un portail électronique interactif www.idmadj.dz facilitant le réseautage et la mise en relation directe entre les différents économiques. Cette plateforme constituera un annuaire numérique unissant les bases de données des participants et les opportunités de sous-traitance offertes. D'autre part, l'initiative offre aux PME, un espace de présentation intitulé "One Minute Pitch Box", à travers la réalisation de tutoriels vidéo pour faire connaître leurs potentialités et créer des opportunités de sous-traitance et de partenariat avec les grandes entreprises économiques. L'initiative sera clôturée le 24 septembre prochain avec l'organisation d'une cérémonie de distinction des entreprises participantes et la présentation de success stories et d'expériences pionnières dans le domaine de la sous-traitance, outre la conclusion d'accords de partenariat entre sociétés, porteurs de projets et fournisseurs de services, de technologies et d'innovations. L'initiative cible plus de 1000 PME et 50 grandes entreprises nationales, publiques et privées, en qualité de donneurs d'ordres, en vue de signer des accords de sous-traitance, a indiqué le même intervenant, souligne que cette initiative aspire également à soutenir l'orientation stratégique de l'État en faveur du renforcement de la souveraineté industrielle et de la substitution aux importations, à travers la mise en relation directe des grands industriels avec les sous-traitants locaux et leur accompagnement dans l'adoption des techniques de la quatrième révolution industrielle.

APN

Installation des commissions permanentes

Les vice-présidents de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont procédé, jeudi, à l'installation des douze (12) commissions permanentes et de leurs bureaux, indique un communiqué de l'Assemblée. MM. Monder Bouden et Hadj Henni Ibrahim ont ainsi supervisé l'installation de la Commission des affaires juridiques et administratives, des libertés et des droits de l'Homme, ainsi que de la Commission de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et des affaires religieuses, précise le communiqué. M. Mohamed Tati a, pour sa part, présidé l'installation de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, avant de procéder, aux côtés de M. Ahmed Badr El Islem Belguet, à l'installation de la Commission des finances et du budget. Dans le même cadre, M. Brahimi Rabah a procédé à l'installation de la Commission de la défense nationale ainsi que celle de la culture, du tourisme, de l'information et de la communication. De son côté, M. Belgacem Mesnadi a présidé l'installation de la Commission des affaires économiques, de l'industrie, du commerce, de l'énergie et des mines, tandis que M. Ahmed Badr El Islem Belguet a supervisé l'installation de la Commission de la santé, de la population, des affaires sociales et du travail. M. Hadj Henni Ibrahim a procédé à l'installation de la Commission de l'agriculture, de la pêche et des ressources en eau, alors que M. Amine Allouche a présidé l'installation de la commission de l'habitat, de l'aménagement du territoire et du développement de la ville. M. Slimane Smali



a, quant à lui, procédé à l'installation de la Commission des transports, des travaux publics, de la poste et des télécommunications, tandis que Mme Saïda Naiti a présidé l'installation de la Commission de la jeunesse, des sports et de l'activité associative, conclut le communiqué.

Nasri reçoit Khalida Boufedech

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, jeudi, la présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedech, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué de la chambre haute du Parlement. Cette visite s'inscrit "dans le cadre des relations institutionnelles entre les deux chambres du Parlement et vise à renforcer les cadres de coordination et de concertation entre elles", précise la même source. A l'entame de la rencontre, le président du Conseil de la nation a renouvelé ses félicitations à Mme Boufedech, lui "souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses missions, au service de l'ins-

titution législative et du renforcement du processus d'édification démocratique en Algérie". A cette occasion, les deux partis ont "examiné les moyens de consolider la coordination et la complémentarité entre le Conseil de la nation et l'APN, afin de hisser la performance parlementaire, de travailler un fonctionnement institutionnel harmonieux et d'accompagner les réformes engagées dans le pays, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer l'Etat des institutions et à promouvoir la pratique démocratique", ajoute la même source. Les deux partis ont également réaffirmé "leur détermination à poursuivre leur action commune, afin de renforcer l'efficacité du pouvoir législatif et de consolider la coopération entre les deux chambres du Parlement dans l'exercice de leurs missions constitutionnelles, au service de l'intérêt supérieur du pays et des aspirations des citoyens", conclut le communiqué.

60 000 MIGRANTS MAROCAINS ENTRENT ILLÉGALEMENT EN ESPAGNE EN 24 H

Le dangereux jeu du Makhzen fait 34 morts

Depuis mercredi 29 juillet, les images venues de Ceuta rappellent au monde une vérité que le Maroc s'évertue à nier : des milliers de ses enfants, hommes et femmes, se jettent à l'eau pour fuir un pays qui n'a plus rien à leur offrir. La mer, ce jour-là, n'était pas un loisir, mais une frontière entre la vie et l'abandon. En 24 heures, près de 60 000 migrants ont franchi illégalement les eaux séparant le Maroc de cette enclave espagnole de 20 kilomètres carrés, peuplée de 85 000 habitants. Le bilan humain, déjà lourd, s'élevait hier après-midi à 34 morts selon le ministère espagnol de l'Intérieur.



Wassila. B

À l'origine de cette ruée, une rumeur savamment entretenue sur les réseaux sociaux au Maroc, propagée par la propagande du Makhzen. Un récent arrêté de la Cour suprême espagnole aurait interdit toute reconduction à la frontière et toute expulsion immédiate des migrants venus par voie maritime. Les jeunes, dans leur désespoir, ont interprété cette décision comme un laissez-passer vers Ceuta, ignorant que l'arrêté exige seulement que toute personne entrant en Espagne bénéficie d'une assistance juridique et d'un examen individuel de sa situation.

Mais cette rumeur n'est que la poudre aux yeux. Derrière, se profilent les intérêts cy-

plomatique avec l'Algérie, concrétisé par le dernier voyage de Sanchez à Alger, ne font aucun doute. En mai 2021, plus de 10 000 migrants avaient déjà franchi la frontière en un seul jour, au plus fort d'une crise diplomatique similaire. Le régime marocain, en actionnant la "bombe migratoire", traite la détresse humaine comme une monnaie d'échange. L'entité sioniste a aussi manipulé cette crise en mettant en œuvre une manœuvre pour punir Madrid pour son soutien aux Palestiniens. Face à cette vague "sans précédent", les autorités de Ceuta ont demandé au gouvernement espagnol de décréter l'état d'urgence. Le président de la ville, Juan Vivas, a alerté sur une situation critique, alors que les centres d'accueil sont saturés. Le Centre d'accueil temporaire, conçu pour 512 per-



niques du Makhzen, qui utilise la migration comme une arme hybride. Les représailles contre l'Espagne pour son rapprochement di-

sonnes, en héberge 727, et de nombreux jeunes dorment à la rue. Le renforcement des moyens de contrôle, incluant drones et caméras thermiques, n'a pas endigué le flot. La

tâche des autorités locales est d'autant plus ardue qu'elles doivent gérer 500 mineurs et un nombre croissant de femmes parmi les arrivants.

Atteinte à l'intégrité de l'Espagne

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, s'est rendu à Ceuta pour affirmer que cet afflux massif constitue une "atteinte à l'intégrité territoriale de l'Espagne". Il a promis

devient une illusion de salut pour ceux qui n'ont plus rien à perdre, sinon l'espoir d'une vie ailleurs.

L'automne dernier, le mouvement GenZ 212 avait tenté de dire cette colère pacifiquement, réclamant des hôpitaux, des écoles, une vie digne. Il a été réprimé, bâillonné. Le pouvoir a choisi la matraque plutôt que l'écoute. Alors que reste-t-il à cette jeunesse, sinon la fuite ? Pendant que ces enfants se noient, le roi prononce son discours du Trône, un exer-



que son gouvernement mobiliserait tous les moyens disponibles pour garantir la sécurité de la ville et la tranquillité de ses habitants. Il a imputé la responsabilité de cette crise aux réseaux de traite des êtres humains, qui auraient exploité une interprétation tendancieuse de l'arrêt de la Cour suprême.

Mais au-delà des calculs politiques, la réalité est autrement plus accablante. Ces jeunes

cice de communication où il ne fut question ni des noyés de Ceuta, ni des sinistrés du Haut Atlas abandonnés sous leurs tentes. Il loue la "stabilité" et ses "réalisations", énumérant stades et grands projets, comme si ces prouesses de béton pouvaient combler le vide d'une politique sociale en déroute.

Aucun pays nord-africain n'a connu de telles évasions collectives. Cette différence



qui se jettent à l'eau ne sont pas des pions, mais des fils et des filles d'un royaume que l'on prétend prospère. Le chômage frappe plus d'un tiers des jeunes Marocains, les inégalités sont parmi les plus criantes du monde. La traversée de quelques kilomètres de mer

n'est pas anodine. Elle dit l'échec d'un modèle, d'une monarchie qui a perdu le contact avec son peuple. La ruée vers Ceuta n'est pas une fatalité, c'est un verdict : le Maroc de 2026 porte la honte et l'opprobre que seul un pouvoir aveugle refuse encore d'admettre.

CANADA

Le Premier ministre dénonce des tirs « révoltants » contre une mosquée à Winnipeg



Le Premier ministre canadien Mark Carney a déclaré jeudi les tirs "révoltants" perpétrés la veille contre un centre islamique du centre du pays, sans faire de blessés. Ce "geste islamophobe violent" n'a "pas sa place au Canada", at-il écrit

dans un message publié sur les réseaux sociaux.

Mercredi soir à Winnipeg, dans la province du Manitoba, "deux individus ont ouvert le feu sur le centre" où étaient réunis plusieurs personnes avant "d'utiliser une autre arme pour briser des fenêtres", relate un communiqué publié par la mosquée Rahma, cible de l'attaque.

Plus tôt dans la journée, deux individus, qui "sont probablement les mêmes", avaient proféré des blessures raciales à l'endroit de personnes qui se tenaient à l'entrée du centre islamique, précise ce même communiqué.

La police de Winnipeg, en charge de l'enquête, n'a pas pour

l'heure identifiée du suspect ni conduit d'arrestation.

Le Conseil national des musulmans canadiens (NCCM) dénonce pour sa part sur les réseaux sociaux cet "exemple supplémentaire d'incidents quotidiens similaires à travers le pays", appelant à la mise en œuvre d'une stratégie nationale contre l'islamophobie.

Le Canada avait été marqué, en 2021, par la mort de quatre membres d'une famille musulmane, renversés par un homme qui les avait percutés avec son camion à London, en Ontario.

Quatre ans plus tôt, six musulmans avaient péri et cinq avaient été blessés dans une attaque contre une mosquée de Québec.

INONDATIONS EN INDE

Au moins 78 morts

Au moins 78 personnes ont trouvé la mort suite aux inondations qui possèdent l'Etat d'Assam, dans le nord-est de l'Inde, ont indiqué jeudi les autorités locales dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan faisait état de 41 morts.

Plus de 300.000 habitants restent dans les zones sinistrées, ont précisé les autorités, aug-

mentant que 551 localités sont inondées. La situation la plus critique est enregistrée dans le district de Charaideo, où plus de 137.000 personnes ont été touchées. Les inondations sur les routes, habitations, écoles et autres infrastructures endommagées. Les autorités font état de la mort de plus de 11.000 têtes de bétail.

Le ministre en chef de l'Assam, Himanta

Biswa Sarma, a indiqué que le niveau des eaux baissait dans progressivement les zones touchées, mais que de nombreux habitants ne pouvaient toujours pas regagner leurs foyers en raison des dégâts subis.

Le Service météorologique de l'Inde (IMD) a prévu de nouvelles prélèvements dans l'Assam dans les deux prochains jours.

UNICEF

1,5 milliard d'enfants menacés par des vagues de chaleur extrême

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a averti qu'environ 1,5 milliard d'enfants à travers le monde seront confrontés à des vagues de chaleur plus intenses à l'avenir, dans un contexte d'aggravation des effets du changement climatique. L'Unicef souligne que ce phénomène "ne menace pas seulement la santé physique des enfants, mais engendre également des impacts psychologiques croissants chez les jeunes générations".

Le dernier rapport publié vendredi par le Fonds onusien indique que "près des deux tiers des enfants dans le monde sont exposés à des vagues de chaleur de plus en plus sévères, tan-

dis qu'environ 1,2 milliard d'enfants sont confrontés à des températures extrêmes, ce qui accentue les risques sanitaires et humanitaires liés au climat".

Le rapport met également en lumière la montée de ce que l'on appelle "l'éco-anxiété", un sentiment croissant chez les jeunes face à l'avenir du climat, influençant leurs décisions concernant la vie, les études, le travail et d'autres aspects. Une étude menée par le site "Portail européen de la jeunesse" a révélé que 75 % des participants se disent inquiets pour l'avenir, tandis que 85 % d'entre eux déclarent ressentir un niveau modéré à élevé d'anxiété liée au

changement climatique. Le rapport s'appuie également sur une étude publiée en 2021 dans la revue "The Lancet Planetary Health", portant sur 10.000 jeunes âgés de 16 à 25 ans dans dix pays. Elle montre que 59 % d'entre eux éprouvent une forte inquiétude face au changement climatique, et que plus de 45 % estiment que ces préoccupations ont un impact négatif sur leur vie quotidienne. L'Unicef ajoute que les enfants ayant été exposés à des catastrophes naturelles telles que les inondations, les incendies de forêt ou la sécheresse, "sont les plus vulnérables au développement d'une anxiété liée à la répétition de ces événements".

PORTUGAL

Un millier de pompiers mobilisés contre des incendies dans le nord du pays

Un millier de pompiers et intervenants ont été mobilisés vendredi pour lutter contre un incendie à Valpaços dans le nord du Portugal, à environ 150 kilomètres de Porto, a annoncé la Protection civile portugaise.

Le feu, parti mardi de Valpaços et qui a ravagé au moins 6.000 hectares, selon la protection civile, s'est étendu aux communes voisines de Mirandela et Vinhais dans un secteur proche de la frontière espagnole. Vendredi, un autre incendie sévissait dans les environs d'une autre commune à proximité, Chaves, mobilisant près de 200 personnes.

"Nous avons vécu une nuit de travail intense", a indiqué à la chaîne de télévision CNN Portugal le commandant régional de la Protection civile, Albano Teixeira.

La baisse du vent et des températures a apporté un répit, et des habitants évacués par précaution jeudi après-midi ont pu regagner leurs domiciles.

La vigilance reste toutefois élevée dans tout le Portugal. Plusieurs régions de l'intérieur du pays et de l'Algarve sont placées en risque maximal d'incendie par l'Institut météorologique portugais (IPMA), malgré une légère

baisse attendue des températures dans le nord et le centre.

Ravagée chaque été par les feux de forêt, la péninsule ibérique est particulièrement exposée aux effets du changement climatique, qui font apparaître des vagues de chaleur plus fréquentes et des sécheresses prolongées.

Depuis le début de l'année et jusqu'à fin juillet, quelque 50.000 hectares de forêts et de broussailles ont déjà été ravagés par les incendies au Portugal, selon des données provisoires de l'Institut de conservation de la nature et des forêts (ICNF).

CANICULE EN EUROPE CENTRALE

Jusqu'à 41 C attendus, alertes incendies et surconsommation d'énergie

Une nouvelle vague de chaleur s'est abattue sur l'Europe centrale où les températures pourraient atteindre jusqu'à 41 C dans les prochains jours, poussant les autorités à multiplier les mesures d'urgence face aux risques d'incendies et à la pression croissante sur les réseaux d'eau et d'énergie.

En Hongrie, le service météorologique HungaroMet prévoit jusqu'à 39 C vendredi et 40 à 41 C au cours des six prochains jours.

Le Premier ministre, Peter Magyar, a appelé jeudi les industriels à réduire volontairement leur consommation électrique afin d'éviter une crise énergétique.

Des milliers d'habitants de la ville de Szentendre ont également été privés d'eau, l'armée étant mobilisée pour acheminer de l'eau potable, at-il ajouté sur les réseaux sociaux, précisant que l'armée apportait son "aide avec deux camions-citernes et 7.000 sacs d'eau jusqu'à ce que la situation soit résolue".

En Slovaquie, les alertes chaleur concernent tout le pays, avec le niveau maximal décrété dans le sud-ouest.

Les services météorologiques mettent également en garde contre un risque élevé de feux de forêt dans une grande partie du pays.

La Slovaquie fait face à des risques similaires et l'Agence slovène de l'environnement (ARSO) a placé l'ouest du pays sous un risque d'incendie "extrêmement élevé" et interdit de nombreuses activités susceptibles de provoquer des départs de feu.

Sur la côte adriatique slovène, la température de la mer pourrait dépasser le record historique de 30,4 C enregistré en 2010.

En Roumanie, les alertes jaune et orange sont en vigueur dans la moitié ouest du pays, où les températures pourraient atteindre localement 40 C. Les services météorologiques n'excluent pas le déclenchement d'une alerte rouge dans les prochains jours.

L'Autriche enregistre également des températures atteignant 38 à 39 C, voire localement 40 C dans l'est du pays, une situation qui pourrait se prolonger jusqu'en début de semaine prochaine.

Depuis le début de l'année, les retenus sont inférieurs d'environ 30% aux normales saisonnières, faisant des sept premiers mois de 2026 les plus secs observés depuis le début du XXe siècle.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE KEMPO

Début de la compétition avec la participation de plus de 400 athlètes à Mascara



Les épreuves du championnat régional de Kempo ont débuté, jeudi, à la salle omnisports Djebbar Mohamed, au pôle sportif de Mascara, avec la participation de 415 athlètes, filles et garçons.

Organisée à l'initiative de la Fédération algérienne de Kempo, en coordination avec la

Ligue de wilaya de la discipline et la Direction de la jeunesse et des sports, cette manifestation sportive regroupe 20 clubs représentatifs de neuf wilayas de l'Ouest du pays. Les compétitions concernent plusieurs catégories d'âge, à savoir les moins de 14 ans, les moins de 16 ans, les moins de 18 ans ainsi que les se-

niors (plus de 21 ans), ont indiqué les organisateurs. Les combats éliminatoires, disputés lors de la première journée, ont été marqués par de bonnes prestations des athlètes issus notamment des clubs des wilayas d'Oran, de Naâma et de Mascara. Les demi-finales auront lieu vendredi, alors que les finales sont prévues samedi, sous la supervision de 25 arbitres nationaux agréés par la Fédération algérienne de Kempo, a précisé à l'APS le directeur technique de la Ligue de wilaya, Mourad Ferroudj. Selon ce responsable, cette compétition constitue une étape qualificative en prévision du championnat national de Kempo, dont la date et le lieu seront arrêtés ultérieurement par la Fédération. A travers l'organisation de ce rendez-vous sportif, les responsables de la discipline ambitionnent de promouvoir et de développer la pratique compétitive du Kempo au niveau régional, de détecter de nouveaux talents et d'évaluer le niveau technique, physique et sportif des participants.

COUPE D'ALGÉRIE JUNIORS DE BOXE

Béjaïa brille sur le ring à Oran

Les jeunes pugilistes de la Ligue de Béjaïa se sont illustrés aux épreuves de la Coupe d'Algérie de boxe juniors (garçons) à l'issue des combats des finales, disputées jeudi soir au palais des sports "Hamou Boutlelis" d'Oran. Les pugilistes de la Ligue de Béjaïa ont dominé les épreuves de cette compétition, en décrochant 4 médailles d'or, devant la ligue de Boumerdès avec deux en or et les ligues de Tizi Ouzou, Constantine, Bordj Bou Arréridj et Tiaret, ont obtenu une médaille d'or chacune. Cette

compétition a été organisée par la Fédération algérienne de boxe (FAB), en collaboration avec la ligue oranaise de la discipline et la direction de la Jeunesse des Sports de la wilaya, avec la participation de 165 pugilistes représentant 34 ligues de wilayas du pays. Selon l'entraîneur national des juniors, Brahim Bourenane, cette compétition a été d'un niveau technique et physique "acceptable", ayant permis à certains jeunes boxeurs de montrer des capacités prometteuses, mais aussi de détecter de jeunes pugi-

listes susceptibles de renforcer la sélection nationale. Cet événement sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de trophée

aux vainqueurs, en présence des membres de la Fédération algérienne de la discipline et des figures de la boxe algérienne.

Les vainqueurs de la coupe d'Algérie 2026 :

-50kg : Riadh Belhaidouche	(Boumerdès)
-55kg : Abdellah Aouali	(Béjaïa)
-60kg : Sahraoui Smail	(Tizi Ouzou)
-65kg : Younes Mohamed Azziz	(Boumerdès)
-70kg : Salhi Moussadek Billal	(Constantine)
-75kg : Lefkir Mahdi	(Bordj Bou Arréridj)
-80kg : Labiad Youcef	(Tiaret)
-85kg : Iftissen Sofiane	(Béjaïa)
-90kg : Akhmalou Brahim	(Béjaïa)
+90kg : Tadjia Yacine	(Béjaïa)

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS

Le MC Oran s'impose face à Eyüpspor en amical

Le MC Oran a battu la formation turque Ld'Eyüpspor (1-0), jeudi, en match amical disputé dans le cadre de son stage d'intersaison en Turquie. Cette rencontre constitue le troisième test de préparation des "Hamraoua", qui suivra leur montée en puissance avant le coup d'envoi de la nouvelle saison.

Face à un adversaire évoluant dans l'élite du football turc, les Oranais ont livré une prestation encourageante, marquée par une bonne organisation défensive et davantage de

maîtrise dans le jeu. Ce succès, l'œuvre de la nouvelle recrue Saadi, permet au staff technique, dirigé par Chérif El Ouazzani Si Tahar, de poursuivre son travail d'évaluation des joueurs et d'affiner les automatismes au sein d'un efficace en reconstruction.

Le stage en Turquie, organisé à Yalova, comprend plusieurs séances de travail et des rencontres amicales destinées à préparer l'équipe pour le prochain exercice.

Avant cette confrontation, le MCO avait

disputé deux premiers matchs amicaux durant ce regroupement. Les Rouge et Blanc avaient battu les formations qataries d'Al-Markhiya (2-1), et d'Al-Muaither SC (3-0).

Avec cette victoire contre Eyüpspor, le MC Oran affiche donc un bilan de trois victoires pour autant de sorties amicales. Le staff technique espère profiter de ces oppositions internationales pour dégager les premières bases d'une équipe compétitive avant le retour à la compétition officielle.

CR TÉMOUCHENT

Bensaha et Bouziane officialisés comme nouvelles recrues

La direction du CR Témouchent a annoncé la signature officielle du duo Bilel Bensaha et Lahcene Bouziane, en prévision de la nouvelle saison footballistique 2026-2027, a indiqué le nouveau promu en Ligue 1 Mobilis.

Le club a engagé l'ailier gauche Bilel Bensaha pour soutenir les options offensives, aux côtés du

défenseur central Lahcene Bouziane afin de consolider la ligne arrière et d'offrir des solutions supplémentaires au staff technique sur le plan défensif.

Ces deux transferts s'inscrivent dans la stratégie de la direction du CRT visant à former un effectif équilibré et capable de réaliser des résultats positifs, tout en poursuivant ses démarches sur le marché des transferts pour fi-

naliser le renforcement des différents postes avant le début de la saison.

Le CRT, qui a réalisé une accession historique parmi l'élite pour la première fois de son histoire, est entré en force dans le mercato d'été. La direction a opéré une large restructuration de l'effectif à travers le recrutement de plusieurs nouveaux joueurs, une démarche qui a tou-

ché près de la moitié de l'effectif de l'équipe.

La direction du club a préféré maintenir la stabilité au niveau de la barre technique, en renouvelant sa confiance à l'entraîneur principal Mustapha Djallit, qui a guidé l'équipe vers cet exploit historique d'accession en Ligue 1, afin de garantir un bon départ pour la première saison du club parmi l'élite.

CR BELOUIZDAD

« Notre objectif est de remporter les trois titres en jeu »

Le nouvel entraîneur du CR Belouizdad, le Tunisien Nabil Maâloul, a affiché de grandes ambitions pour la saison 2026-2027, assurant que son équipe disputera toutes les compétitions avec l'objectif de décrocher les trois trophées en jeu, tout en insistant sur l'importance de la discipline et de la rigueur dans son projet sportif. "Le CRB est un club historique et prestigieux. C'est un honneur pour moi d'intégrer cette grande famille. Nous allons tout faire pour offrir des titres à nos supporters. Notre objectif est de remporter le championnat, la Coupe d'Algérie et la Coupe de la confédération", a déclaré Maâloul dans un entretien accordé au département média du club. Le technicien tunisien a révélé que les premiers contacts avec la direction belouizdadie "remontaient au mois de mai, avant même la fin de la saison écoulée". Les discussions "ont rapidement abouti à un accord", permettant au nouvel entraîneur de préparer sereinement le nouvel exercice.

Revenant sur la préparation d'intersaison, entamée le 5 juillet entre Tlemcen et Tabarka (Tunisie), l'ancien sélectionneur de la Tunisie, passé notamment par l'USM Alger (2024-2025), s'est dit pleinement satisfait de l'implication de ses joueurs. "J'ai trouvé un groupe très soudé. Malgré les nombreux changements intervenus durant l'intersaison, les anciens et les nouveaux se sont rapidement intégrés. L'ambiance est excellente et cela constitue une base importante pour construire une équipe compétitive", a-t-il souligné.

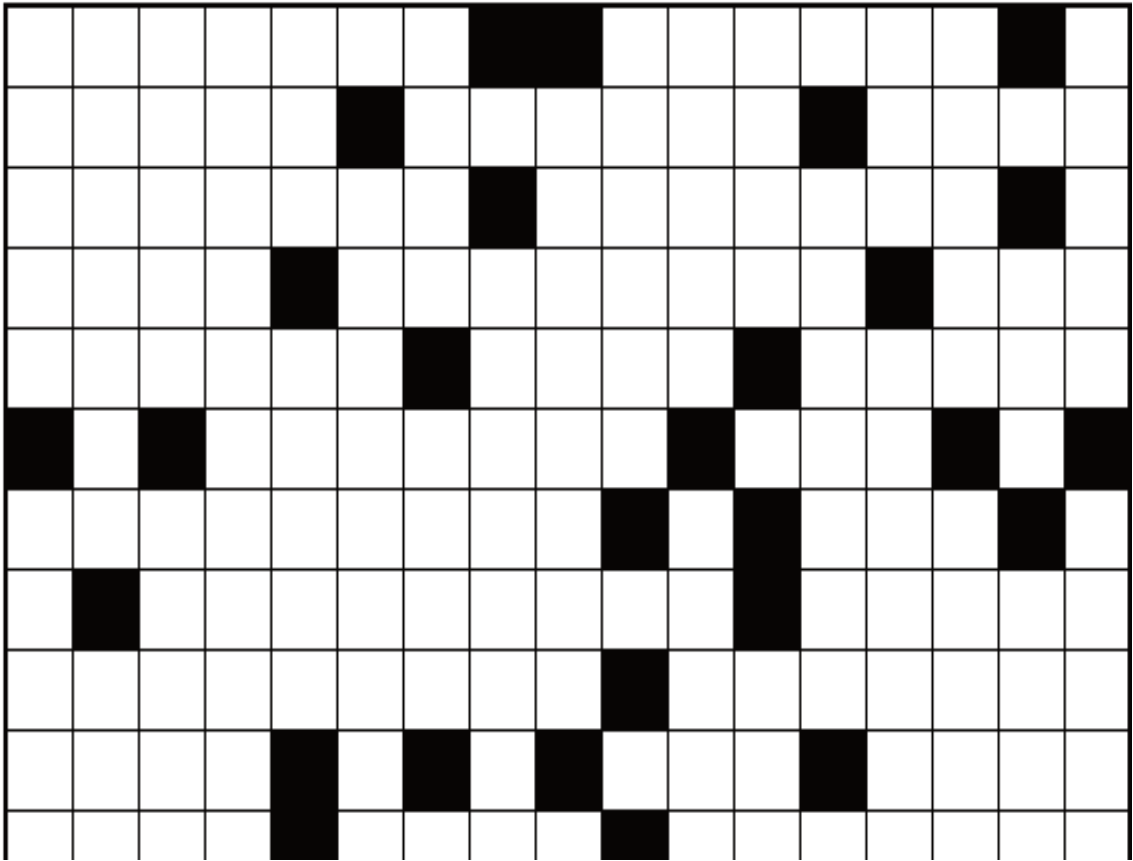
Et d'enchaîner : "Les résultats des matchs de préparation ne constituent pas une priorité. Ce qui m'intéresse, c'est de connaître le niveau de chaque joueur et d'identifier ceux sur lesquels je pourrai compter durant la saison".

Abordant les axes de travail de son staff, Maâloul a souligné que le chantier principal concernait l'organisation défensive collective, tout en rappelant que le CRB ne souffrait pas de problèmes offensifs la saison dernière.

"Nous avons recruté en fonction des lacunes observées la saison passée. L'équipe marquait des buts et se créait des occasions, mais elle devait progresser dans l'organisation défensive. Nous avons beaucoup insisté sur cet aspect durant les premières semaines de travail", at-il expliqué. Le technicien de 63 ans a également insisté sur les valeurs qu'il entend instaurer au sein du groupe, affirmant que la discipline constituera le principal critère dans le choix de ses titulaires. "Il n'y aura aucun privilège. Peu importe l'âge, le statut ou la nationalité du joueur, seuls le travail, la discipline et les performances à l'entraînement déterminant les titulaires. Sans discipline, aucune équipe ne peut gagner des titres", at-il conclu. Sans le moindre titre lors des deux dernières saisons, le Chabab a bouclé le précédent exercice à la troisième place avec 53 points, validant sa participation à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

AME

ARA

DER

EON

IDE

IRE

NOM

PLI

PRO

RIME

SIRE

RUGIR

SPRAT

STERE
- 4 -

ANSE

ARME

EDEN

ERRA

IRAN

NETS

OURS

RAIE

REAI

PELER

PEPIN
- 5 -

ASSEZ

BLEMI

ETANG

EVEIL

LEMME

NAVET

OCREZ

OPERA

OTEEs
- 6 -

ASILES

BLAMER

BLEUIT

DEALER
- 7 -

ATTRAIT

CIMAISE

ELEVAGE

EMMELAS

ENTIERE

ISOLANT

LEMMING

MELISSE

OMBRAGE
- 8 -

ALLAITER

CRANIENS

ENCLUMES
- 9 -

GESTICULA

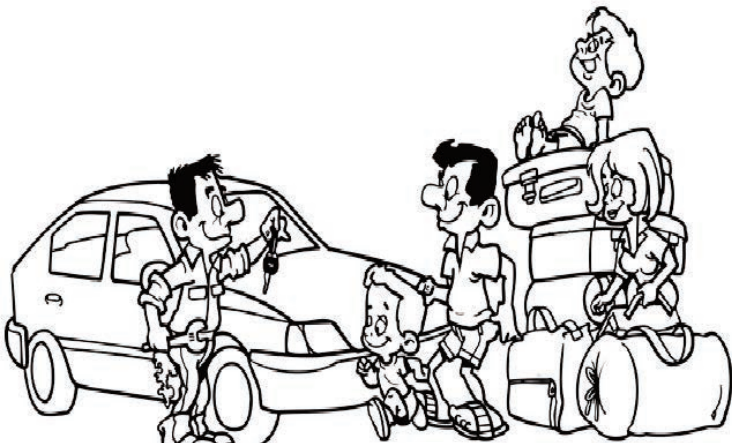
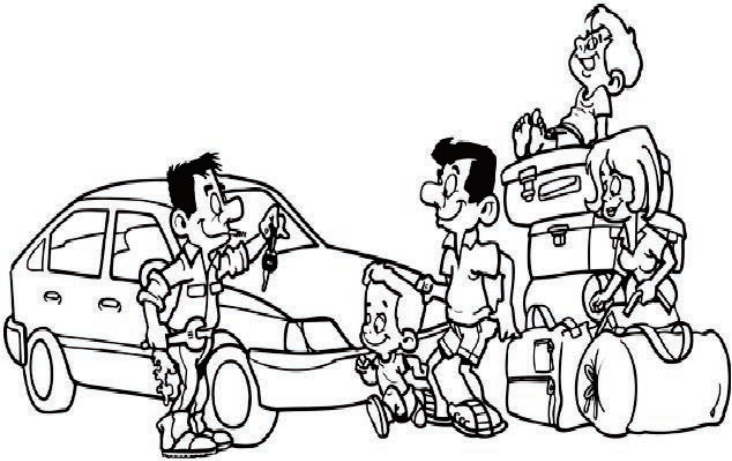
PESTAIENT

PINCAIENT

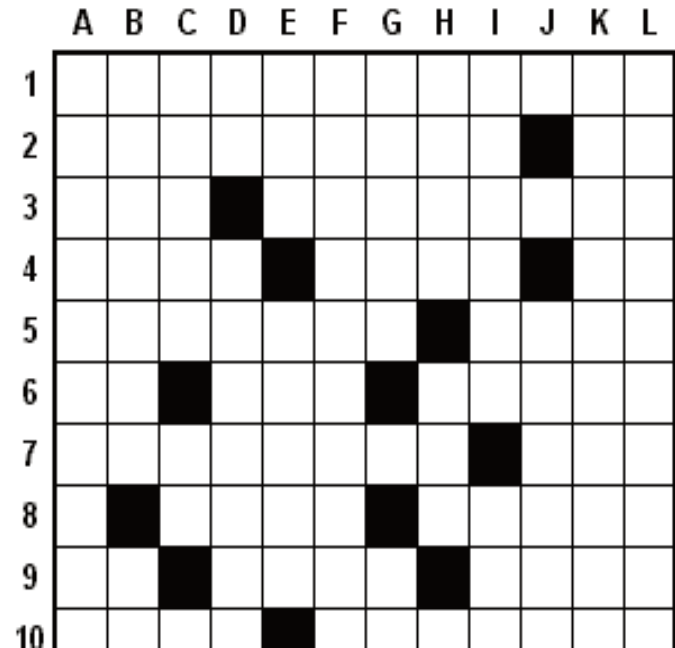
PIROGUIER

- 11 -

REVELATIONS



Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - Arsenal ambulant

2 - Outil de poissonnier - A placer entre la licence et les lettres

3 - Disco avec paroles - Oppressés

4 - Elles comprennent beaucoup de lustres - Ralles - En tête des aoutats

5 - Teintas en brun - Province d'Arabie

6 - Un ton sous mi - Symbole de solidarité - Il y a là un monde fou

7 - Commentons - Substance qui retient

8 - Coureur australien - Problèmes de jeunesse

9 - Ancien - Expression pleine de fraîcheur - Courroie directionnelle

10- Laisse loin derrière - Butées

- Verticalement**
- A - Intellectuelles

B - Trombidion - Il porte le numéro 54

C - Restes de grappes - Entré dans la famille

D - Il vaut le titane - Gros mollusque

E - Cri d'aficionado - A faire après la tétée

F - Qui s'arrête au ras des fesses

G - Déesse agricole - Lumière de fellah

H - Marque de réprobation - Indice de pellicules

I - Coloras joliment - Très réaliste

J - Dedicadée

K - Mettent à la bonne mesure

L - Centrifugeuses à culottes

	8	6		4				
7		9	1	6	8	4		2
	1		5		2			
6	2					7	1	
4	3	5		1		8		
	7	1	8	2		3	6	
8			2	9	1	5	4	3
	4	3		5		2	9	
	9		4					

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré

Solutions

S	T	S	F	M	S	F	S	10
E	N	E	R	R	B	E	X	9
S	N	E	A	C	U	E	M	8
S	L	U	G	N	O	T	O	7
E	L	E	S	A	S	O	R	6
I	R	A	S	A	S	T	R	5
A	O	E	S	R	E	S	R	4
E	N	T	S	E	T	R	E	3
S	E	S	U	R	L	I	C	2
E	R	E	C	A	I	L	E	1
L	J	K	L	F	G	H	I	

1	7	6	3	8	4	2	9	5
8	9	2	7	5	6	3	4	1
3	4	5	1	9	2	7	6	8
5	6	3	4	2	1	7	8	9
9	8	2	1	6	8	5	3	4
4	1	7	5	3	9	8	2	6
6	8	9	2	7	5	4	1	3
2	3	4	8	1	6	9	5	7
7	5	1	9	4	3	6	8	2



MEMO-COURSES

Par Zeggai Abdelkader

Hippodrome de Djelfa 08/05/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m			Hippodrome de Laghouat 07/05/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m			Hippodrome de Zemmouri 30/04/2026 Trot Attelé - Distance: 2.600m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.
1er DOGHAM	AB. SEMGHOUNI	56	1er TORNADO DE SRIDJA	T. MEGOUCI	57	1er ECLAIREUR	S. FOUZER	2.650
2ème MAROUANE SAT	R. BAGUIRA	58	2ème FAHD ESSAHRA	M. SEMMAHI	57	2ème CYRUS DE CAYOLA	N. TIAR	2.675
3ème SARA AL DJANOUB	T. LAZREG	55	3ème GOGHALA	JJ/ MA. AIDA	56	3ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.650
4ème AMIRA DE MONLAU	AM. BENDJEKIDEL	55	4ème RAHILE AMIRA	R. BAGUIRA	53	4ème ELISIO DAIRPET	AL. BENDJEKIDEL	2.650
5ème CHEIKH EL ARAB	B. GACEM	56	5ème CHAMIZA	D. BOUBAKRI	55	5ème VIC D'YVEL	A. BENHABRIA	2.650
6ème TANOUBIA	M. THAMEUR	56	6ème MAGE GAL	T. LAZREG	57	6ème JANIEDOR	R. TARZOUT	2.625
7ème MON DE MONLAU	MS. GUEHIOUCHE	56	7ème HAMAM	M. SENOUCI	57	7ème ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.625
8ème GOLDEN BOY D'HEM	B. BAGUIRA	57	8ème PIBOUL ESSAHRA	M. MERRAD	56	8ème HUMPHREY	F. BENDJEKIDEL	2.625
9ème EL KASER	D. BOUBAKRI	56	9ème NACHID	O. CHEBBAH	56	9ème DRAGA D'ALOUETTE	N. TARZOUT	2.625
10ème CHEBLI	K. RAHMOUNE	56	10ème ANGE	AB. SEMGHOUNI	53	10ème AYANNA D'OGER	Y. BELHABCHIA	2.600
retirée JAZMIYA	R. KHELIFI	56	retirée AAMRA	////////	54	R.A.P ECLAIRE DE RAGE	A. SAHRAOUI	2.625
tombé NOSSAL	M. SEMMAHI	56	arrêté MACEBU	B. BAGUIRA	55	arrêté IRISH PAULO	M. HAMLIL	2.625

Hippodrome du Caroubier 11/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m			Hippodrome de Djelfa 10/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m			Hippodrome de Zemmouri 09/04/2026 Trot Attelé - Distance: 2.400m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.
1ère ICTIYEQ	A. YAHIAOUI	57	1er ICHRAQ EL BARAKA	D. BOUBAKRI	55	1er FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.450
2ème HADITH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5	2ème FAHD ESSAHRA	M. SEMMAHI	55	2ème ECLAIRE DE RAGE	A. SAHRAOUI	2.425
3ème GAID D'HEM	CH. CHABANE	55	3ème SARA AL DJANOUB	R. BAGUIRA	56	3ème JOKER BECHARDIERE	S. FOUZER	2.400
4ème IHRANE	K. HAOUA	57	4ème GABY D'HEM	K. RAHMOUNE	56	4ème FRENCH DESIGN	Y. MEZIANI	2.400
5ème AMIRET DE GAZEL	AM. BENDJEKIDEL	55	5ème RAI HANE EL JANA	B. GACEM	53	5ème FUNKY FAMILY	R. TARZOUT	2.450
6ème GAWAHIR D'HEM	W. HAMOUL	54	6ème RAHILE AMIRA	A. ATTIA	53	6ème ES TU LA JAVANAIS	A. BENHABRIA	2.425
7ème MAMITCHA	C. BOUSSAA	54.5	7ème NACHID	AP/ Y. CHELLAL	54.5	7ème DARK NIGHT	AL. BENDJEKIDEL	2.400
8ème AMIRE AL DJANOUB	S. BENDJEKIDEL	54	8ème TANOUBIA	T. LAZREG	56	8ème UNGHAI	N. TARZOUT	2.450
9ème BENHIDAR AL HOCEIN	CH. ATALLAH	57	9ème DHIKRA	T. MEGOUCI	56	distancé CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.400
10ème GAMRA D'HEM	A. BOUSSAA	52	10ème LIZA AL HOCEIN	M. THAMEUR	53	distancé DESTIN DE L'AUBE	ABM. BOUBAKRI	2.425
11ème CHAWEL	T. ALI OUAR	58	11ème AAMRA	JJ/ MA. AIDA	54	R.A.P CHER AMI	M. HAMLIL	2.400
retirée GOULLI D'HEM	K. BAGHDAD	56	retiré EL MOURAFEK	A. SAADI	55	arrêtée VICTOIRE DU VERGER	C. SAFSAF	2.400

Hippodrome d'El-Eulma 08/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m			Hippodrome de Tiaret 07/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m			Hippodrome de Djelfa 06/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.
1er MBABI	T. ALI OUAR	56	1ère RITEJ EL MESK	K. HAOUA	55	1er HADJLA D'HEM	D. BOUBAKRI	55
2ème EL KESSE	S. BENYETTOU	57	2ème GO D'HEM	JJ/ AEK. DJELLOULI	56.5	2ème RAAD BOUCHAKER	A. ATTIA	58
3ème LEITH NAILI	AP/ Y. CHELLAL	53.5	3ème ISHRAQ EL MESK	YS. BADAOUI	54	3ème AMOUADJ EL MESK	AP/ Y. CHELLAL	51
4ème RAZAN EL MESK	MS. AIDA	56	4ème INITIAL	W. HAMOUL	54	4èmeVIGILE	T. LAZREG	57
5ème SAKER ESSAHRA	O. CHEBBAH	54	5ème JIANNA	AP/ IBS. BIZ	52	5ème HOULM EL DJANOUB	JJ/ MA. AIDA	54
6ème GHOURBA	CH. ATALLAH	55	6ème HADIL EL MESK	HA. EL FERTAS	52	6ème GOGHALA	M. SEMMAHI	57
7ème VAHISSANE	AB. ATALLAH	55	7ème BISKI M'HARECHE	AP/ KR. BOUBEKEUR	54.5	7ème MAGE GAL	B. BAGUIRA	58
8ème ISAM AL MAJD	AH. CHAABI	57	8ème JOUHAINA	AZ. ATHMANA	56.5	8ème MAROUANE SAT	R. BAGUIRA	55
9ème BARBAROUS	B. BERRAH	53	9ème JORIX	HO. EL FERTAS	53	9ème DOGHAM	AB. SEMGHOUNI	56
10ème KIRTA	AM. BENDJEKIDEL	57	10ème JAZZE DE SERSOU	F. ABDI	55	10ème FAHD ESSAHRA	AH. CHAABI	54
11ème BOUCHAKER	F. CHAABI	55	11ème GOAL D'HEM	KH. BENKHATTOU	54	11ème CHAMIZA	K. RAHMOUNE	54
12ème JASSER	JJ/ S. ATALLAH	54	12ème FASSY	AP/ F. BOUBEKEUR	53	12ème PIBOUL ESSAHRA	M. MERRAD	55
13ème MANEL MAJD	T. LAZREG	55				13ème GOLNARA	M. SENOUCI	55
14ème EL AREEJA	A. HAMIDI	55				retiré ANGE	O. CHEBBAH	55
retiré MANSOUR EL MAYDAN	AB. AIDA	54						